



Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé



RAPPORT D'ETUDE

Projet Alimentaire Territorial : quel accompagnement au niveau régional et national ?

Audrey BOYER



Ce projet est cofinancé par le
Fonds Européen Agricole pour
le Développement Rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier les techniciens des collectivités (communautés de communes, communautés d'agglomération, métropoles) et autres EPCI, PETR et PNR, les techniciens des chambres d'agriculture régionales, des conseils départementaux et régionaux, des services de l'Etat en région (DRAAF, DREAL), des agences publiques régionales (ARS, ADEME), plusieurs personnes du monde de la recherche (Agro Campus Ouest, Bordeaux Sciences Agro), plusieurs associations régionales ou nationales (CREPAQ, IUFN, Un Plus Bio, BRUDED, InPACT, Citoyens & Territoires, PQNA), ainsi que le réseau des CIVAM, les CPIE, mais également le Commissariat Général au Développement Durable, pour avoir bien voulu donner de leur temps pour répondre à nos questions.

Merci plus particulièrement à tous les membres de Terres en villes et du RnPAT pour s'être rendus disponibles et avoir répondu favorablement à nos sollicitations.

Merci également au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, au Commissariat général à l'égalité des territoires et au Réseau rural français pour leur appui financier et leur soutien à la réalisation de ce travail.

Audrey Boyer
Stagiaire chargée d'étude, Terres en villes

Table des matières

Remerciements.....	3
Table des matières.....	4
Liste des sigles et acronymes.....	8
INTRODUCTION : ENJEUX, OBJECTIFS DE L'ETUDE ET DEMARCHE.....	11
1. Les objectifs de l'étude.....	11
2. Le contexte et les enjeux	11
3. Méthode et démarches adoptées.....	14
3.1 Le questionnaire	15
3.2 L'enquête de terrain : les entretiens.....	15
3.2.1 Choix des régions à enquêter	16
3.2.2 Choix des personnes à interroger	17
3.2.3 La grille d'entretien	18
3.2.4 Le déroulement des entretiens	18
4. Portée et limites de l'étude	19
LES PRINCIPALES TENDANCES DU QUESTIONNAIRE.....	19
1. La représentation des PAT.....	20
2. L'accompagnement des PAT.....	22
3. Les réseaux ruraux régionaux et les PAT	23
4. Les autres réseaux autour de l'alimentation durable.....	24
5. La perception du RnPAT	25
6. L'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional.....	27
LES DYNAMIQUES « PAT » DANS LES 6 REGIONS ENQUETEES.....	30
1. Région BRETAGNE	32

2. Région CENTRE-VAL-DE-LOIRE	37
3. Région GRAND EST	42
4. Région NOUVELLE-AQUITAINE	47
5. Région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR	53
6. MARTINIQUE	58

LES PRINCIPAUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX 60

1. La catégorisation des besoins	60
2. Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par eux-mêmes	61
3. Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par les structures accompagnatrices.....	64
4. Les besoins identifiés par les structures accompagnatrices et les besoins réels des porteurs de PAT sont-ils en adéquation ?	66

LA MISE EN PLACE DE RESEAUX REGIONAUX AUTOUR DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX.....69

1. Un réseau régional des PAT : pour quoi faire ?.....	69
1.1 La genèse des réseaux régionaux.....	70
1.1.1 Région Centre-Val-de-Loire	70
1.1.2 Région Grand Est	70
1.1.3 Région Nouvelle-Aquitaine.....	70
1.1.4 Région Provence-Alpes-Côte-D'azur	70
1.2 Les objectifs affichés des réseaux régionaux	71
2. Les modalités des différents réseaux	72
2.1 Région Centre-Val-de-Loire.....	72
2.2 Région Grand Est.....	73
2.3 Région Nouvelle-Aquitaine	74
2.4 Région Provence-Alpes-Côte-D'azur	75
2.5 Remarques	76

LE RESEAU NATIONAL POUR UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL CO-CONSTRUIT ET PARTAGE (RNPAT) ET SA PERCEPTION AUPRES DES PERSONNES INTERROGEES.....77

1. L'utilisation du RnPAT par les personnes interrogées.....	77
2. Carences et propositions d'amélioration.....	78
L'ARTICULATION ENTRE LE RNPAT ET LES RESEAUX REGIONAUX : QUELS SCENARIOS ?	
.....	81
1. Analyse globale des réponses.....	81
2. L'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional : trois scénarios	83
2.1 Le RnPAT : un centre de ressources	83
2.2 Le RnPAT : un centre de rencontres.....	84
2.3 Le RnPAT : un centre de ressources et d'expérimentation	85
CONCLUSIONS GENERALES ET PRECONISATIONS	
.....	87
1. Conclusions générales de l'étude.....	87
1.1 Une dynamique autour des PAT toujours en pleine expansion	87
1.2 Financement et moyens humains : les besoins prioritaires des porteurs de PAT avancés.....	87
1.3 Une multitude d'acteurs impliqués dans la thématique des PAT	88
1.4 Des réseaux régionaux des PAT en cours de développement pour répondre à la demande d'échanges exprimée par les porteurs de PAT.....	88
2. Préconisations pour le RnPAT	89
2.1 Préconisations générales	89
2.1.1 Améliorer la communication auprès des membres du réseau	89
2.1.2. Renforcer le contenu du site internet	90
2.1.3 Se tourner vers l'international pour enrichir les perspectives	90
2.1.4 S'inspirer des modalités de rencontres d'autres réseaux nationaux	91
2.2 Préconisations concernant l'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional.....	91
2.2.1 Travailler de manière complémentaire avec les réseaux régionaux.....	91
2.2.2 Mettre en place une coopération renforcée avec les réseaux régionaux qui le souhaitent.....	92
Bibliographie	93
Rapports.....	93
Sources institutionnelles.....	93
Sitographie	94
Annexes.....	96
Annexe 1 : La trame du questionnaire	96
Annexe 2 : Les institutions ayant répondu au questionnaire (par régions)	98

Annexe 3 : Les institutions interrogées dans le cadre des entretiens (par régions)	99
Annexe 4 : La trame de l’entretien	101
Annexe 5 : La carte des régions enquêtées dans le cadre des entretiens	102
Annexe 6 : Les institutions qui n’ont pas répondu à nos sollicitations pour un entretien (par régions)	103
Annexe 7 : La carte des régions françaises ayant répondu au questionnaire.....	104
Annexe 8 : Les PAT cités dans le questionnaire	105

Liste des sigles et acronymes

AAP : Appel à Projet

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agricultures

ARS : Agence Régionale de Santé

ATLASS : Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable

BRUDED : Bretagne Rurale et Urbaine pour un DEveloppement Durable

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie

CEREMA : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

CGDD : Commissariat Général au Développement Durable

CGET : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CREPAQ : Centre de Ressources d'Ecologie Pédagogique d'Aquitaine

CRESS : Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

DAAF : Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPL : Etablissement Public Local

FRAB : Fédération Régionale des AgroBiologistes

GAB : Groupement d'Agriculteurs Biologiques

INPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale (réseau)

INRA : Institut National pour la Recherche Agronomique

IUFN : International Urban Food Network

LAFF : Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt

MCDR : Mobilisation Collective pour le Développement Rural

PACA : Provence-Alpes-Côte-D'azur

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PNA : Programme National pour l'Alimentation

PNR : Parc Naturel Régional

PQA : Pays et Quartiers d'Aquitaine

PQNA : Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

RAIA : Réseau Agricole des Iles Atlantiques

RnPAT : Réseau National pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé

SAT : Système Alimentaire Territorialisé

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

TEPOS : Territoires à Energie POSitive

Introduction : enjeux, objectifs de l'étude et démarche

1. Les objectifs de l'étude

Ce rapport présente les résultats d'une étude réalisée par Terres en villes dans le cadre du Réseau national des Projets alimentaires territoriaux (RnPAT) sur **les dynamiques locales, régionales et nationales en faveur des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)**. Cette étude a été réalisée entre janvier et juin 2018, dans le cadre d'un stage de fin d'études.

Cette étude a consisté à identifier les principaux besoins des porteurs de PAT, à étudier les dynamiques en faveur des PAT à l'échelle des territoires régionaux, ainsi qu'à appréhender les rapports qu'entretiennent les différentes institutions impliquées dans ces projets avec le RnPAT.

Les objectifs de cette étude sont multiples. Tout d'abord, il s'agit de mieux cerner les besoins des acteurs des PAT, que ce soit les porteurs de projet ou bien les structures qui les accompagnent. Puis, cette étude permet d'apporter un éclairage particulier concernant les relations qui sont entretenues à l'échelon régional entre les différents acteurs qui gravitent autour de la thématique des projets alimentaires territoriaux, mais également entre le réseau national des PAT et l'échelon régional. Ainsi, un des principaux objectifs est d'orienter l'évolution du RnPAT ainsi que ses relations avec l'échelon régional. De fait, à la fin de ce rapport, des préconisations sont formulées concernant le(s) scénario(s) à privilégier afin d'accompagner au mieux les projets alimentaires territoriaux. Il faut également mentionner le fait que la première partie de l'étude¹ a permis d'orienter le programme du RnPAT ainsi que la réponse au 2^e appel à projet MCDR pour la période 2018-2020.

2. Le contexte et les enjeux

Cette étude a été réalisée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, créé par la Loi Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF)², les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

¹ Soit l'analyse du questionnaire administré en ligne entre février et mars 2018

² LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014

sont activement promus par l'Etat, qui s'est fixé l'objectif d'atteindre 500 PAT à l'horizon 2020.³ D'après l'article 39 de la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, du 13 octobre 2014, les PAT sont « *élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la consolidation de filières territorialisées et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.* »⁴ Ainsi, les projets alimentaires territoriaux invitent tous les acteurs d'un territoire à co-construire un système alimentaire territorial. Afin de renforcer la visibilité et la reconnaissance de tels projets sur le territoire national, une instruction ministérielle a défini, en mars 2017, 12 critères de reconnaissance officielle des PAT⁵. Cela permet aux projets retenus d'être labellisés et de pouvoir utiliser la « marque PAT »⁶.



Cependant, il est important de noter qu'il est encore difficile d'appréhender toute la réalité autour des PAT et notamment autour de la définition de ce qui fait un « projet alimentaire territorial ». En effet, faut-il seulement appeler « PAT » les projets qui ont été labellisés et donc reconnus par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ? Cela ne nous semble pas pertinent puisque, pour l'heure, seuls 13 projets ont été labellisés⁷. Faut-il considérer qu'un projet est un « PAT » à partir du moment où il est lauréat de l'appel à projet du PNA ? Cela agrandit le spectre d'étude mais ne rend pas compte de la réalité du terrain, qui est bien plus riche. Ainsi, dans notre étude, nous avons pris en considération des projets ayant été labellisés, des projets ayant été lauréats de l'appel à projet du PNA mais également des

³ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Reconnaissance des projets alimentaires territoriaux : concrétisation du dispositif annoncé par Stéphane Le Foll lors du salon international de l'agriculture, agriculture.gouv.fr, 03/04/17

⁴ LEGIFRANCE, Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (1), Article 39, legifrance.gouv.fr

⁵ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Instruction du gouvernement : « Dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt », info.agriculture.gouv.fr, 30/03/17

⁶ Le logo de la marque PAT

⁷ Voir la liste ici : <http://rnpat.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-pat/banque-des-pat/>

projets qui se rapprochent des objectifs d'un PAT et qui ne sont, pour l'heure, ni lauréats ni labellisés.

Le projet RnPAT (2015-2018) montre bien cet engouement autour des projets alimentaires territoriaux. Retenu en 2015 dans le cadre de l'appel à propositions « Mobilisation Collective en faveur du Développement Rural » (MCDR) du Réseau Rural Français, c'est l'association Terres en villes⁸ qui en est le chef de file. Ainsi, le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) poursuit le but de « *mettre en réseau tous les acteurs pour favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des projets alimentaires territoriaux dans lesquels les collectivités porteuses du projet de territoire sont fortement impliquées.* »⁹ Les activités du RnPAT sont organisées autour des 4 axes suivants¹⁰ :

- Mettre en réseau les partenaires et autres acteurs en faveur de la co-construction d'un projet alimentaire territorial (2015-2018)
- Proposer un ou des grands types de démarches de co-construction du projet alimentaire territorial (2016-2017)
- Approfondir les thèmes stratégiques d'un projet alimentaire territorial (2016-2018)
- Capitaliser les résultats du projet pour mieux transférer et faire perdurer la démarche (2015-2018)

La présente étude entre dans le quatrième et dernier axe du projet.

Ainsi, comme nous venons de le voir, sur le terrain les PAT suscitent un grand intérêt auprès des acteurs territoriaux et régionaux. Cela se traduit par une multiplication de ces projets sur tout le territoire national mais également par le fait que plusieurs régions envisagent de mettre en place un réseau régional. Ainsi, à travers ce foisonnement de démarches, le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) a jugé pertinent de conduire cette étude afin de réfléchir sur leurs articulations possibles et ce à travers les différents échelons que sont le national, le régional et le local, dans le but de répondre au mieux aux besoins des porteurs de PAT et de faciliter le développement de tels projets.

⁸ TERRES EN VILLES, Présentation, terresenvilles.org

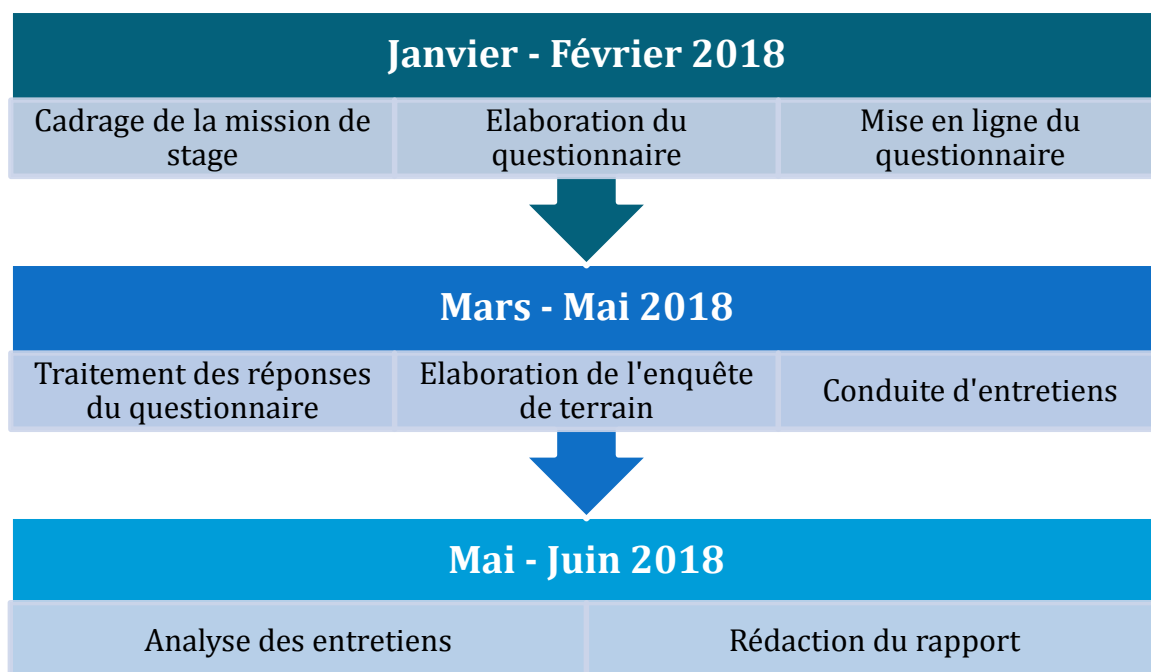
⁹ RNPAT, Présentation, rnpat.fr

¹⁰ RNPAT, Les 4 axes du projet, rnpat.fr

3. Méthode et démarches adoptées

La réalisation de cette étude s'est déroulée en quatre temps :

- Une première phase de travail théorique, durant les premiers mois du stage, de janvier et février 2018, au cours de laquelle nous avons exploré la thématique de l'alimentation durable et plus particulièrement des PAT. Nous avons ensuite élaboré un questionnaire à destination des représentants de l'Etat en Région (DRAAF, DREAL, ARS), des Régions, des réseaux ruraux régionaux et de leurs principaux partenaires, ainsi que des chambres d'agricultures régionales.
- Le questionnaire a été administré en ligne et complété par les répondants entre février et mars 2018. Les réponses ont été analysées et une première synthèse a été rédigée.
- Puis, nous avons poursuivi l'étude dans le cadre d'une enquête de terrain comprenant des entretiens semi-directifs auprès de personnes ressources réparties dans différentes régions. Nous avons délimité notre terrain d'étude et élaboré une grille d'entretien entre le mois de mars et le mois d'avril 2018. L'enquête de terrain s'est déroulée **de mi-avril à mi-mai 2018, auprès des 6 régions suivantes : Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Martinique, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Quelques entretiens se sont déroulés directement auprès des personnes ressources mais la grande majorité d'entre eux ont eu lieu par téléphone.**
- L'analyse des 40 entretiens, ainsi que des réponses au questionnaire, a eu lieu de mi-mai à fin juin 2018. Cela fait l'objet du présent rapport écrit.



3.1 Le questionnaire

Durant la première phase de l'étude, un questionnaire a été élaboré. Celui-ci se compose de 25 questions réparties en 4 axes¹¹ :

- Identification
- Votre travail, votre institution et les PAT
- Votre réseau rural régional et les PAT
- Le RnPAT et vos attentes

Le questionnaire a été administré, en ligne, aux représentants de l'Etat en Région (DRAAF, DREAL, ARS), des Régions, des réseaux ruraux régionaux et de leurs principaux partenaires, ainsi que des chambres d'agriculture régionales, entre février et mars 2018. Il a été envoyé à 107 personnes et **38 personnes ont répondu**¹². Le taux de participation est donc estimé à 35,5%.

3.2 L'enquête de terrain : les entretiens

Suite à l'analyse des réponses du questionnaire administré à toutes les régions françaises entre février et mars 2018, six régions ont été choisies afin d'approfondir l'étude-action.

¹¹ Voir la trame du questionnaire en annexe 1

¹² Voir annexe 2

3.2.1 Choix des régions à enquêter

Le panel de régions suivant nous permet d'avoir une vision des régions où :

- les démarches de projets alimentaires territoriaux sont plutôt bien développées,
- une dynamique autour des PAT est en cours de développement,
- la thématique des PAT n'est pas ou très peu investie.

Ainsi, cela nous offre une vision assez transversale des différentes dynamiques « PAT » sur le territoire national.

Le choix s'est porté sur les six régions suivantes :

Territoire régional	Raisons des choix
Bretagne	La Bretagne commence à investir la thématique des PAT. Sur le site du RnPAT, 3 PAT sont recensés dans la région. Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer a d'ailleurs été lauréat du PNA 2017/2018 dans la catégorie PAT. Il n'y a, a priori, pas la volonté de créer un réseau régional des PAT.
Centre-Val-de-Loire	C'est une région qui montre une volonté de s'emparer de la thématique des PAT même si, pour le moment, cette dernière reste plutôt faible comparé à d'autres régions. En effet, pour le moment, il n'y a pas de PAT en tant que tel sur le territoire régional. Cependant, on peut noter que la Région a voté une stratégie régionale en faveur de l'alimentation pour la période 2017-2021 dont une action pour accompagner l'émergence de SAT sur le territoire.
Grand Est	La dynamique autour des projets alimentaires territoriaux est en train de prendre de l'ampleur. Sur le site du RnPAT, 3 PAT sont recensés, dont 2 ont été labellisés PAT par le Ministère de

	l'Agriculture en Novembre 2017. Plusieurs acteurs travaillent ensemble autour de cette thématique : la chambre régionale d'agriculture et la DRAAF ont organisés des journées pour échanger sur les PAT en Novembre dernier à Metz et Mulhouse. De plus, l'IUFN en partenariat avec Citoyens & Territoires est en train de monter le projet « La main à la PAT » afin de mettre en réseau les porteurs de PAT au sein de la région.
Martinique	Sur le territoire insulaire, la thématique des PAT ne semble pas encore développée.
Nouvelle-Aquitaine	Le territoire régional de Nouvelle-Aquitaine semble plutôt bien avancé, par rapport à d'autres régions, concernant la thématique des PAT. Depuis 2014, on peut noter une forte collaboration entre l'ARS, la DREAL et la DRAAF pour accompagner les démarches de gouvernance alimentaire impulsées par des collectivités territoriales ¹³ . Ces 3 institutions portent d'ailleurs le projet de monter un réseau régional des PAT. De plus, 22 démarches de type PAT ont été recensées dans la région en 2016 ¹⁴ .
Provence-Alpes-Côte-D'azur	La dynamique autour des PAT semble lancée. En effet, le Réseau Rural Régional anime un groupe de travail sur les « Systèmes Alimentaires Territoriaux » depuis 2015 et est présent dans le comité de pilotage du RnPAT. De plus, 4 PAT sont recensés sur le site du RnPAT. Enfin, la Région et le Réseau Rural Régional portent le projet de monter un réseau régional des PAT.

3.2.2 Choix des personnes à interroger

Nous avons choisi d'interroger des représentants de l'Etat en Région (DRAAF, DREAL, ARS), des acteurs des collectivités locales et territoriales, des personnes travaillant dans des chambres d'agriculture, des responsables de structures associatives, des acteurs du monde

¹³ DREAL NOUVELLE-AQUITAINE, Règlement du sprint concept, Alimentation et territoires, *nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr*, 25/09/17

¹⁴ DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE, Dynamique des projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine, Etat des lieux, *draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr*, Novembre 2016

de la recherche ainsi que des porteurs de PAT.¹⁵ La plupart des personnes interrogées n'avaient pas été sollicités pour répondre au questionnaire en ligne, entre février et mars 2018, ou bien n'avaient pas répondu au questionnaire. Sur les 44 personnes qui ont participé aux entretiens, seules 7 avaient déjà répondu au questionnaire. De fait, les entretiens viennent compléter et approfondir les réponses obtenues dans le cadre du questionnaire en ligne.

3.2.3 La grille d'entretien

Une grille d'entretiens a été élaborée et comprend 4 grandes parties¹⁶ :

- Identification
- Votre institution, votre travail et les PAT
- L'échelon régional, l'échelon local et les PAT
- Le futur du RnPAT

De fait, les 4 parties de la grille d'entretien correspondent aux 4 axes que l'on peut retrouver dans le questionnaire administré en ligne entre février et mars 2018. Cependant, bien que les questions posées soient, dans l'ensemble, assez similaires, les questions de l'entretien sont beaucoup moins précises afin de permettre aux personnes interrogées de s'exprimer plus librement. Ainsi, chaque partie de l'entretien comprend entre 1 à 3 questions générales. A côté de chacune de ces questions « générales », des relances ont été préparées afin de recueillir la position de la personne interrogée sur tel sujet, si celle-ci n'en fait pas mention dans son discours.

3.2.4 Le déroulement des entretiens

Du 11 avril au 18 mai 2018, 40 entretiens semi-directifs ont été menés, avec 44 personnes provenant de différentes institutions, et réparties dans les six régions choisies au préalable.¹⁷ Certains entretiens ont été réalisés en duo, à la demande des personnes interrogées. Parmi ces 40 entretiens, 3 ont été réalisés sur le terrain. Les autres, pour des questions d'ordre logistique¹⁸, ont été menés par téléphone. La quasi-totalité des entretiens a pu être enregistrée. Ces derniers ont été retranscrits, puis, dans un dernier temps, analysés.

¹⁵ Voir annexe 2 pour la répartition des personnes interrogées par régions

¹⁶ Voir annexe 3

¹⁷ Voir en annexe 4 pour la carte des régions enquêtées

¹⁸ Grève de la SNCF d'Avril à Juin 2018

Les entretiens ont des durées variables allant de 17 minutes à plus d'une 1 heure et demie. Cependant, en moyenne, les entretiens ont duré une trentaine de minutes.

4. Portée et limites de l'étude

Il est important de préciser que cette étude comporte quelques limites. Tout d'abord, bien que le nombre d'entretiens réalisés ainsi que de réponses obtenues dans le cadre du questionnaire soit conséquents, cette étude ne saurait être représentative de toutes les dynamiques impulsées autour de cette thématique sur le territoire national. Elle reflète seulement la vision des personnes interrogées. Deuxièmement, nous n'avons pas pu interroger les mêmes types d'acteurs dans les 6 régions enquêtées. Cela peut donc biaiser les types de réponses obtenus.

Troisièmement, le nombre d'acteurs interrogés dans certaines régions est bien plus important que dans d'autres. Cela peut donc également déformer quelque peu la réalité des tendances que nous allons décrire par la suite. Enfin, certaines personnes contactées n'ont pas souhaité nous accorder un entretien, ou n'ont tout simplement pas répondu à nos nombreuses relances¹⁹. Cela participe également au fait que les tendances décrites doivent être prises avec prudence car elles ne sont peut-être pas le reflet de la situation. Ainsi, tous ces éléments nous obligent donc à prendre les résultats de cette étude avec une certaine réserve.

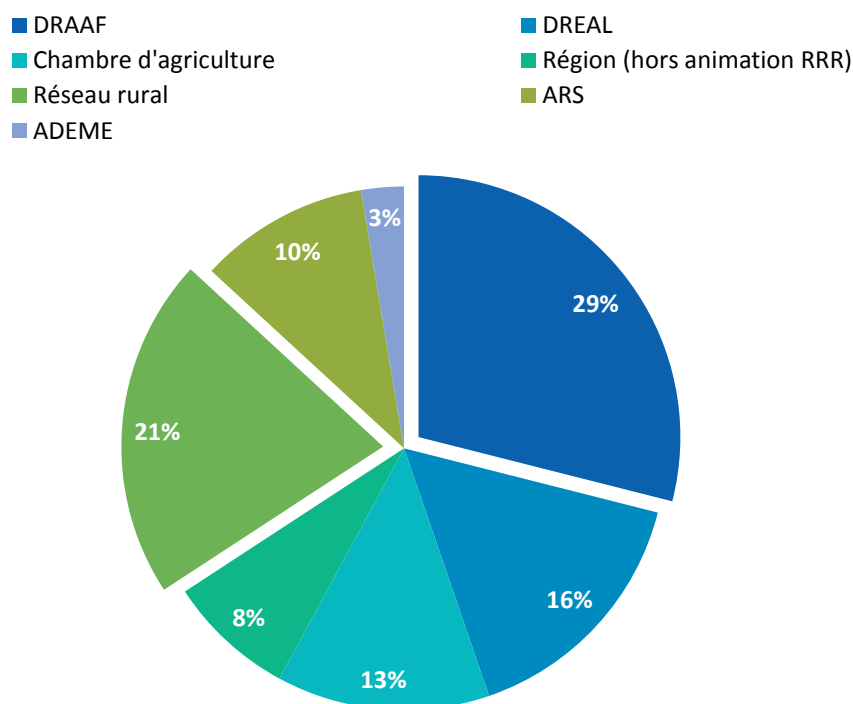
Les principales tendances du questionnaire

L'analyse des réponses obtenues lors de la diffusion du questionnaire en ligne, entre février et mars 2018, nous permet de dévoiler quelques tendances concernant l'accompagnement des PAT au niveau régional et national. En effet, ce questionnaire, ayant été administré aux représentants de l'Etat en Région (DRAAF, DREAL, ARS), des Régions, des réseaux ruraux régionaux et de leurs principaux partenaires, ainsi que des chambres d'agriculture régionales, les réponses obtenues nous offrent une vision de la façon dont les structures accompagnatrices des porteurs de PAT conçoivent les projets et leur accompagnement. Ce questionnaire a été complété par 38 personnes, soit un taux de participation de 35,5%. Les

¹⁹ Voir en annexe 5 le tableau récapitulatif

deux institutions qui se sont le plus manifestées pour répondre sont les DRAAF²⁰ et les Réseaux Ruraux Régionaux²¹.

Répartition des répondants par institution



Source : graphique réalisé avec les données récoltées lors du questionnaire

Les régions se sont également manifestées de façon hétérogène²². Ainsi, si dans certaines régions 4 personnes ont répondu au questionnaire²³, dans d'autres on ne comptabilise aucune réponse²⁴. Néanmoins, on compte pour la plupart des régions entre 2 ou 3 réponses.

1. La représentation des PAT

Une partie des questions posées dans le questionnaire souligne la représentation que peuvent avoir les structures accompagnatrices à propos des projets alimentaires territoriaux.

Ainsi, globalement, les personnes interrogées connaissent suffisamment les PAT. En effet, 79% des personnes interrogées disent avoir une « bonne » voire une « parfaite » connaissance des PAT. Seules 3% des personnes interrogées disent n'en avoir jamais

²⁰ 29%

²¹ 21%

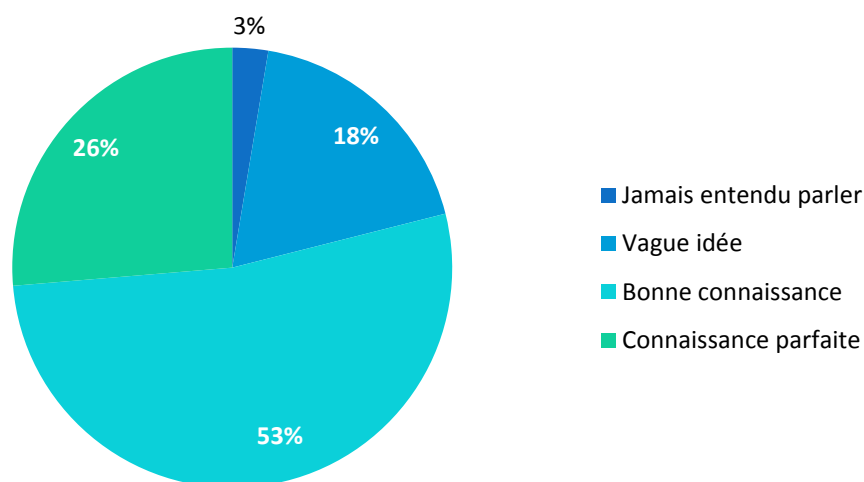
²² Voir la carte en annexe 6

²³ Région Auvergne-Rhône-Alpes et région Nouvelle-Aquitaine

²⁴ Guyane

entendu parler. Toutefois, près de 20% des personnes estiment avoir une « vague idée » de ce que représente un projet alimentaire territorial. Ce sont les personnes travaillant dans les DREAL et les ARS qui semblent avoir une plus grande méconnaissance des PAT, par rapport aux personnes provenant d'autres institutions.

Connaissez-vous les PAT ?



Source : graphique réalisé avec les données récoltées lors du questionnaire

De plus, la quasi-totalité des personnes ayant répondu au questionnaire a donné une définition d'un projet alimentaire territorial²⁵, ce qui témoigne d'une certaine connaissance de ce type de projet. Les principales tendances qui ressortent sont que 41% des personnes ayant répondu à cette question ont une vision systémique des PAT. Pour elles, un projet alimentaire territorial doit prendre en compte les dimensions environnementales, sociales et économiques de l'alimentation. Une autre tendance que l'on peut relever est que les répondants mentionnent l'idée qu'un PAT porte un enjeu fort de relocalisation de l'alimentation²⁶. Enfin, près de la moitié d'entre eux²⁷ s'attardent sur le fait qu'un projet alimentaire territorial est, par essence, multi-acteurs.

A la question « Connaissez-vous un PAT sur votre territoire ? », 76% des personnes interrogées ont cité au moins un projet qui s'apparente, selon eux, à un PAT. En effet, tous les projets cités ne sont pas des PAT en tant que tels dans le sens où ils n'ont été ni labellisés ni lauréat des différents appels à projet du PNA. Cependant, les personnes ont estimé que les projets étaient dans une démarche « PAT » car ils répondaient aux objectifs globaux d'un

²⁵ 89,5% des personnes interrogées ont donné une définition d'un PAT

²⁶ 32% des personnes ayant répondu à cette question

²⁷ 47% des personnes ayant répondu à cette question

PAT. Ainsi, ce sont près de 50 PAT ou démarches PAT qui ont été identifiées. Le tableau en annexe les reprend.²⁸ Ils ont été classés par région. Les PAT ayant été identifiés le plus grand nombre de fois sont Grand Bergerac (Nouvelle-Aquitaine), Ornano-Taravu-Valincu (Corse), Mauges communauté (Pays de la Loire) et Nantes métropole (Pays de la Loire).

2. L'accompagnement des PAT

Le questionnaire cherchait également à savoir si les personnes interrogées accompagnaient les porteurs de PAT et si oui, de quelle(s) manière(s). Ainsi, il apparaît qu'environ 20% des personnes estiment que leur institution ne met pas en place d'actions spécifiques en faveur des PAT²⁹. Puis, l'on peut découper les réponses obtenues des autres participants en différentes catégories :

- Accompagnement méthodologique
- Accompagnement financier
- Mise en relation des acteurs entre eux
- Relais d'informations à destination des porteurs de PAT, promotion du PAT

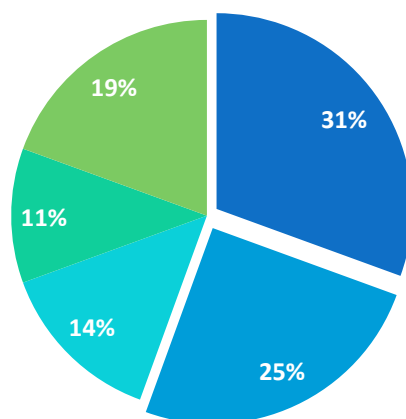
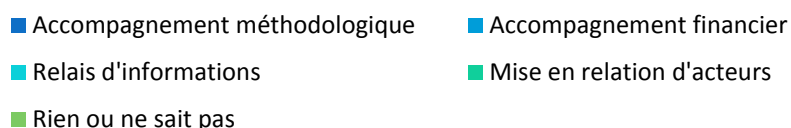
La tendance est la suivante : plus de 30% des personnes interrogées offrent un accompagnement méthodologique qui peut se traduire par l'élaboration d'un diagnostic, la définition d'un plan d'action ou encore l'appui au montage du dossier de l'appel à projet du PNA.³⁰ De fait, l'accompagnement méthodologique des PAT arrive en premier dans le type d'actions que les institutions interrogées peuvent offrir aux porteurs de PAT. Puis, le deuxième type d'action le plus récurrent est la participation financière au projet : 25% des personnes interrogées font référence à ce type d'action. Ce qui est intéressant de noter ici c'est que, si on analyse les réponses par institutions, on retrouve ce type d'action uniquement dans les DRAAF et l'ADEME. De façon plus marginale, le type d'action qui peut être proposé est de relayer de l'information aux porteurs de PAT ou de promouvoir le PAT à l'échelon régional. Certaines institutions proposent aussi de mettre en relation les acteurs entre eux, notamment à travers un réseau.

²⁸ Voir annexe 7

²⁹ Ou bien ne savent pas si leur institution met en place des actions spécifiques en faveur des PAT

³⁰ Exemples pris des réponses obtenues au questionnaire

Type d'actions des institutions en faveur des PAT



Source : graphique réalisé avec les données récoltées lors du questionnaire

3. Les réseaux ruraux régionaux et les PAT

Une des parties du questionnaire se concentrait sur la relation entre les réseaux ruraux régionaux et les PAT. De façon globale, il apparaît tout d'abord que 45% des personnes interrogées ne connaissent pas leur réseau rural régional. Ce pourcentage élevé peut s'expliquer, d'une part, par le fait que certaines personnes n'ont effectivement pas connaissance de leur réseau rural régional mais également par le fait que, dans plusieurs régions, suite à la réforme de 2015 concernant la refonte des régions³¹, le réseau rural régional se cherche encore et n'a pas été, pour l'instant, remis en place. Concernant le lien entre le réseau rural régional et les PAT, 36% des personnes interrogées déclarent que leur réseau rural régional travaille sur la thématique des projets alimentaires territoriaux, notamment en mettant en réseau les porteurs de PAT entre eux.³²

³¹ LEGIFRANCE, Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, legifrance.gouv.fr

³² 3 occurrences

ZOOM SUR LES RESEAUX RURAUX REGIONAUX

Suite à l'analyse des réponses obtenues dans le cadre du questionnaire et des entretiens réalisés, plusieurs tendances se dégagent :

Pas de réseau rural en place	Réseau rural en place sans activité sur les PAT	Réseau rural en place avec activité sur les PAT
Grand Est	Bretagne	Auvergne-Rhône-Alpes
Nouvelle-Aquitaine	Bourgogne-Franche-Comté	Provence-Alpes-Côte-D'azur
Occitanie	Centre-Val-de-Loire	
	Martinique	
	Mayotte	
	Pays-de-la-Loire	

Nous n'avons pas d'informations à propos des régions suivantes :

Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Ile-de-France, Normandie, la Réunion.

4. Les autres réseaux autour de l'alimentation durable

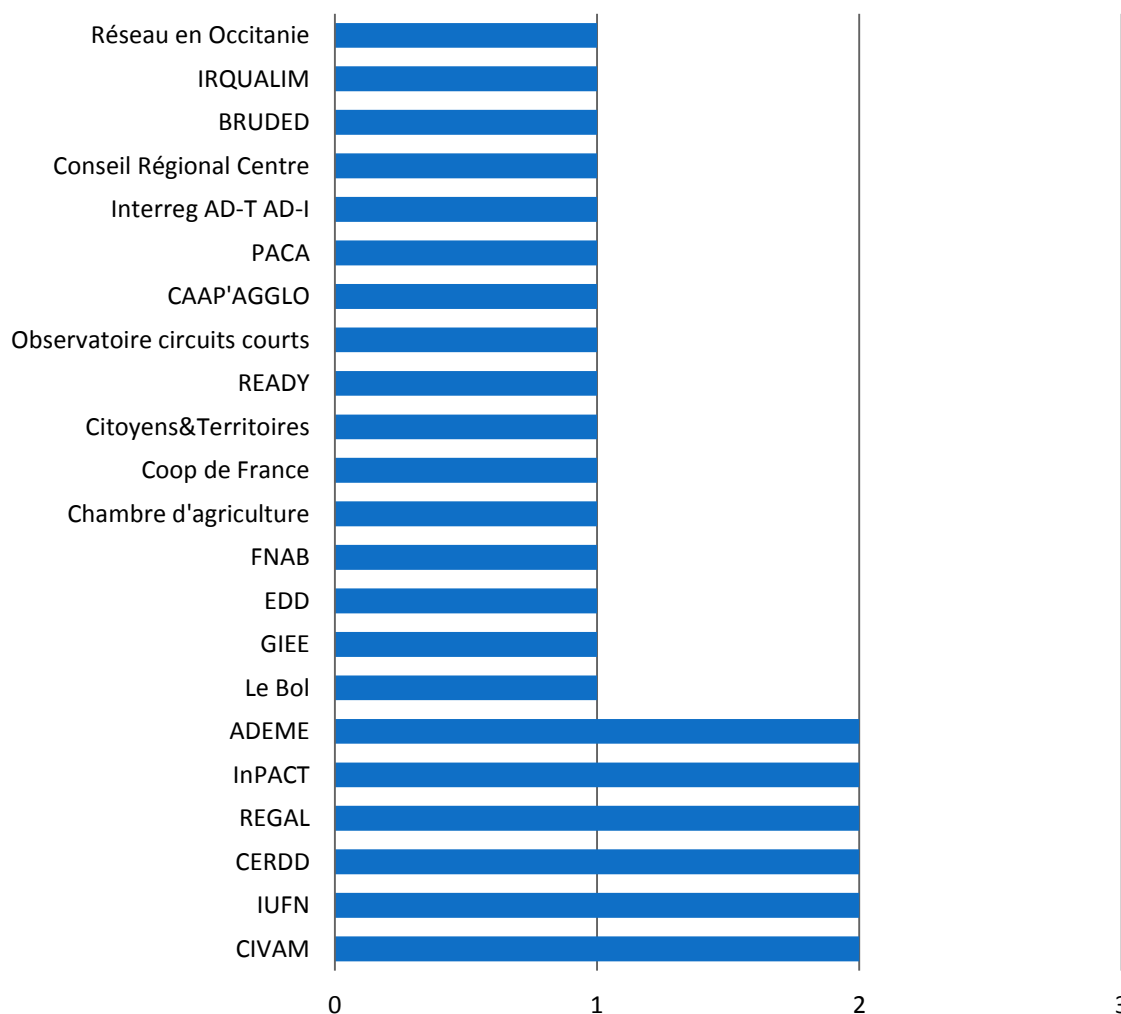
Au-delà des réseaux ruraux régionaux, d'autres réseaux, qu'ils soient plutôt locaux ou bien nationaux, consacrent toute ou une partie de leurs activités à la thématique de l'alimentation durable. Moins de la moitié³³ des personnes interrogées en ont identifié au moins un. Ainsi, 21 réseaux ont été identifiés et 6 d'entre eux ont été cités plusieurs fois, il s'agit de :

- L'ADEME
- Le CERDD
- Le réseau des CIVAM
- InPACT
- L'IUFN
- REGAL

Le graphique ci-dessous reprend tous les réseaux cités par les personnes ayant répondu à cette question. Ils sont indiqués de la façon dont les personnes les ont eux-mêmes cités.

³³ 47% des personnes ayant répondu au questionnaire

Les autres réseaux consacrés à la thématique de l'alimentation durable



Ainsi, cela rend compte du nombre important ainsi que de la diversité des réseaux qui se consacrent à la thématique de l'alimentation durable sur tout le territoire national.

5. La perception du RnPAT

Les résultats du questionnaire nous montrent que le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) est connu par 66% des personnes interrogées. De fait, le taux de personnes disant connaître le RnPAT est nettement supérieur à celui des personnes disant connaître leur réseau rural régional³⁴. Concernant l'utilisation du réseau national, 47% des personnes interrogées déclarent l'utiliser. Les 3 principaux types d'activités recensées sont l'utilisation des ressources présentes sur le site internet³⁵, la

³⁴ 53% des personnes interrogées disent connaître leur réseau rural régional

³⁵ 5 occurrences

participation à des rencontres organisées par le réseau³⁶ ou la demande d'intervention du RnPAT en région³⁷.

Lorsque l'on interroge les personnes sur les principaux apports et les principales carences du réseau, seuls 34% donnent une réponse. Ainsi, les 3 principaux apports du RnPAT sont les suivants :

- L'échange de pratiques et d'exemples autour des PAT³⁸
- La mise en réseau³⁹
- Les apports en terme de méthodologie⁴⁰

Bien que l'échange de pratiques et d'exemples autour des PAT et la mise en réseau soient fortement liés⁴¹, on peut toutefois noter des subtilités entre les deux. En effet, la mise en réseau crée un cadre afin de permettre à différents acteurs impliqués dans cette thématique et venant de diverses institutions de se rencontrer et d'échanger. Ainsi, l'échange de pratiques et d'exemples autour des PAT ne serait qu'une des « conséquences » liées à la mise en réseau.

Concernant les carences du RnPAT, c'est le manque d'outils concrets proposés par le réseau qui ressort de façon majoritaire.⁴² De façon plus marginale⁴³, d'autres carences sont identifiées comme le fait que :

- le RnPAT n'est pas assez identifié par les PAT émergents,
- cela est difficile pour une structure nationale de travailler au niveau territorial,
- peu d'exemples de projets alimentaires territoriaux sont proposés sur le site internet,
- peu de démarches rurales sont valorisées,
- les réunions du RnPAT sont trop centralisées à Paris
- la multiplication des réseaux sur la thématique des PAT pourrait conduire à une perte de lisibilité des objectifs du RnPAT.

Ainsi, lorsqu'on demande aux personnes interrogées quelles sont, pour le futur, leurs principales attentes vis-à-vis du réseau national des PAT, c'est sans surprise que les réponses

³⁶ 4 occurrences

³⁷ 3 occurrences

³⁸ 7 occurrences

³⁹ 6 occurrences

⁴⁰ 6 occurrences

⁴¹ La mise en réseau permettant sans doute de créer des échanges autour des PAT

⁴² 3 occurrences

⁴³ Seulement 1 ou 2 occurrences

font écho aux carences observées par les répondants⁴⁴. Les trois principales attentes pour le futur sont que le RnPAT :

- continue d'accroître la connaissance autour des PAT, à travers des retours d'expériences, des exemples concrets et de la mise en contact avec d'autres porteurs de projets ou structures accompagnatrices de PAT⁴⁵
- développe des outils méthodologiques pour aider les porteurs de PAT⁴⁶
- augmente sa présence en territoire⁴⁷

De fait, nous pouvons constater que la perception du réseau national des PAT est plutôt favorable. Le réseau est connu par près des $\frac{3}{4}$ des personnes ayant répondu au questionnaire et appartenant à différentes institutions. Près de la moitié des personnes interrogées l'utilisent et disent notamment apprécier l'échange de pratiques et la mise en réseau que le RnPAT leur offre. Ainsi, bien que quelques carences soient identifiées comme le manque d'outils concrets, 57% des personnes souhaitent que le RnPAT continue et approfondisse ses missions actuelles à l'avenir.

6. L'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional

A travers l'analyse des réponses du questionnaire, nous pouvons identifier 7 régions qui ont une initiative en cours afin de développer une mise en réseau des PAT sur leur territoire régional :

- **Auvergne-Rhône-Alpes** : la chambre d'agriculture régionale met déjà en réseau les techniciens qui travaillent sur les PAT. De plus, la DRAAF, de par son accompagnement technique, effectue une mise en réseau informelle.
- **Bourgogne-Franche-Comté** : la DRAAF, l'ARS ainsi que la DREAL se questionnent sur le sujet.
- **Centre-Val-de-Loire** : le conseil régional souhaite structurer un réseau d'appui à la mise en place de PAT et a lancé un appel à projet pour sélectionner le réseau capable de réaliser cette mission.
- **Grand Est** : une plateforme va être créée pour permettre la mise en réseau des PAT de la région. Ce projet, « la main à la PAT », a été retenu dans le cadre de l'appel à projet du PNA 2018 et est porté par l'IUFN.

⁴⁴ 22 personnes ont répondu à cette question, soit 57% des personnes interrogées

⁴⁵ 13 occurrences

⁴⁶ 6 occurrences

⁴⁷ 5 occurrences

- **Nouvelle-Aquitaine** : la DRAAF, la DREAL et l'ARS souhaitent mettre en place un réseau régional des PAT.
- **Provence-Alpes-Côte-D'azur** : le conseil régional, le réseau rural régional, accompagné de la chambre d'agriculture régionale et de la DRAAF ont l'ambition de lancer un réseau régional des PAT.

Ainsi, comme nous le donne à voir ces réponses, les initiatives dans le but de mettre en réseau les porteurs de PAT au niveau régional sont nombreuses et diverses car on ne retrouve pas toujours les mêmes acteurs autour de la table.

De par la multiplicité et la diversité de ces réseaux régionaux des PAT qui voient le jour, quelle articulation est à privilégier entre l'échelon régional et l'échelon national ? Les dernières questions posées concernant les complémentarités et/ou les doublons entre le RnPAT et les réseaux ruraux régionaux nous permettent d'élaborer un début de réponse. Les personnes interrogées⁴⁸ n'identifient pas de doublon entre le RnPAT et les réseaux ruraux régionaux car, d'après elles :

- Les réseaux ruraux régionaux ne sont pas des spécialistes des PAT⁴⁹
- Le RnPAT et les réseaux ruraux régionaux ne travaillent pas sur les mêmes échelles⁵⁰
- Ils n'ont tout simplement pas les mêmes objectifs.⁵¹

Au contraire, ce sont plutôt des complémentarités⁵² qui sont recherchées entre l'échelon national et l'échelon régional, notamment à travers un échange d'informations entre les réseaux ruraux régionaux et le RnPAT⁵³. En effet, les réseaux ruraux régionaux peuvent relayer des informations sur ce qu'il se passe en région au RnPAT, et, de son côté, le réseau national peut leur offrir un appui méthodologique.

Quelques points de vigilance sont soulevés :

- La nécessité pour le RnPAT d'avoir une vision suffisamment ajustée sur les missions des réseaux ruraux régionaux
- Eviter de reproduire les mêmes réunions au niveau national et au niveau régional.

⁴⁸ Seulement 34% des personnes interrogées ont répondu à ces questions

⁴⁹ 2 occurrences

⁵⁰ 1 occurrence

⁵¹ 1 occurrence

⁵² 5 personnes mentionnent des expressions telles que « synergie », « de façon partagée » et « complémentaire »

⁵³ 4 occurrences

L'analyse des réponses obtenues au questionnaire nous a permis de nous rendre compte de la richesse de l'accompagnement que peuvent proposer les institutions aux porteurs de PAT, de la multiplicité et de la diversité des réseaux régionaux qui sont en train de voir le jour ainsi que de la perception globale du RnPAT par les personnes interrogées.

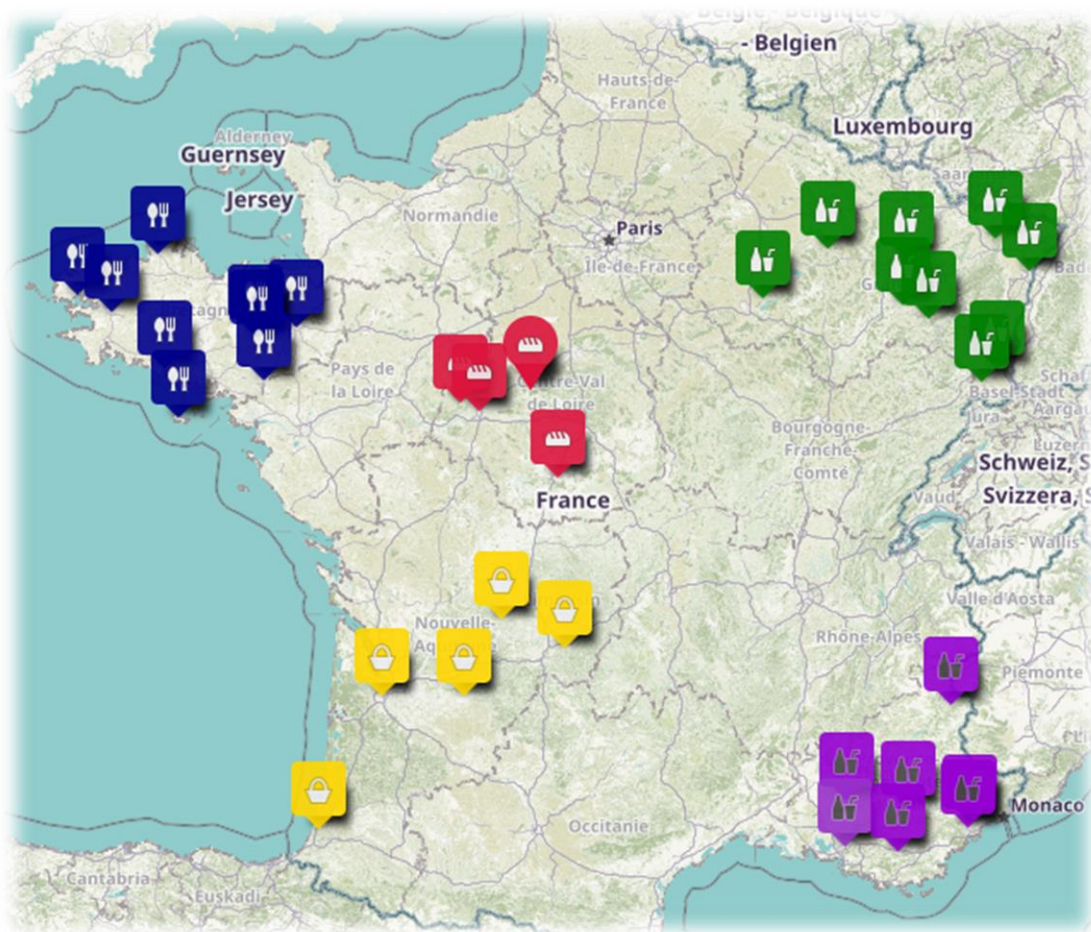
L'analyse des réponses du questionnaire administré à toutes les régions françaises nous a servi de base pour poursuivre notre travail d'investigation à travers l'étude de six régions françaises, qui témoignent, là aussi, de la diversité des dynamiques « PAT ». Ainsi, nous avons conduit 40 entretiens avec, d'une part, des structures accompagnatrices et, d'autre part, des porteurs de PAT, dans les 6 régions suivantes : Bretagne, Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Martinique, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur. Pour rappel⁵⁴, ce panel nous offre une vision assez transversale des différentes dynamiques « PAT » sur le territoire national avec des régions où :

- les démarches de projets alimentaires territoriaux sont plutôt bien développées,
- une dynamique autour des PAT est en cours de développement,
- la thématique des PAT n'est pas ou très peu investie.

La partie suivante s'attachera à présenter, à partir de l'analyse des entretiens, les dynamiques autour des projets alimentaires territoriaux dans chacune des régions choisies.

⁵⁴ Voir la partie introductive de ce rapport

Les dynamiques « PAT » dans les 6 régions enquêtées



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne⁵⁵

Cette section permet de donner une vision un peu générale de la dynamique des projets alimentaires territoriaux, et plus largement de l'alimentation durable, dans chacune des 6 régions enquêtées. Ainsi, à travers cette section, la vision des personnes interrogées concernant les PAT sera développée, à travers l'analyse des définitions données au terme « PAT ». De plus, nous connaissons l'état d'avancement de chaque région au niveau des PAT : combien y en a-t-il ? Est-ce plutôt des projets en émergence, des PAT lauréats de l'appel à projet du PNA ou bien labellisés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ? Enfin, les relations entre les personnes interrogées, provenant des principales institutions, seront

⁵⁵ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

étudiées. Tout cela nous permettra de dresser une « tendance générale », propre à chaque région.

1. Région BRETAGNE

10 personnes de cette région ont été interrogées, via des entretiens semi-directifs, dans plusieurs institutions :

- l'ADEME
- Agro Campus Ouest
- BRUDED
- La chambre d'agriculture régionale
- Le conseil départemental du Finistère
- Le conseil régional
- Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer
- Le CPIE de Morlaix
- La DRAAF
- Lorient Agglomération.

Une personne du conseil régional a également répondu au questionnaire.

LES PAT :

9 PAT⁵⁶ ont été cités dans les entretiens :

Nom du PAT	Lauréat de l'appel à projet du PNA	Labellisé
Belle-Ile-en-Mer	X	
Brest		
Brocéliande		
Concoret		
Finistère	X	
Lannion-Trégor		
Lorient		X
Redon agglomération		
Rennes		

⁵⁶ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées

Le Conseil Régional de Bretagne estime qu'il ne peut pas donner le nombre de PAT déployés en Bretagne car « *c'est une dénomination un peu large, chacun a un peu sa propre définition* ».



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne⁵⁷

LA VISION DES PAT :

A travers la question posée sur la définition d'un projet alimentaire territorial, on peut observer une véritable tendance en région Bretagne, qui ne se retrouve pas de manière aussi forte dans les autres régions enquêtées. En effet, les $\frac{3}{4}$ des personnes interrogées insistent sur le volet de la durabilité de la démarche PAT. Selon elles, un PAT doit avoir vocation, à travers le prisme de l'alimentation, à protéger l'environnement. De plus, pour près de la moitié des personnes interrogées, on retrouve l'idée que le PAT doit pouvoir bénéficier à la population locale ainsi qu'aux consommateurs. Enfin, pour quelques personnes⁵⁸, un projet alimentaire territorial est synonyme d'ancrage territorial et d'autonomie alimentaire, notamment via la mise en place de circuits courts.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

De façon globale, lorsqu'on interroge les personnes sur les institutions qui sont impliquées dans la thématique de l'alimentation durable au sein du territoire régional, et avec lesquelles ces personnes sont elles-mêmes en lien, le conseil régional et la DRAAF sont cités quasiment à l'unanimité⁵⁹. La chambre d'agriculture et les associations arrivent en 2^e position⁶⁰. Nous

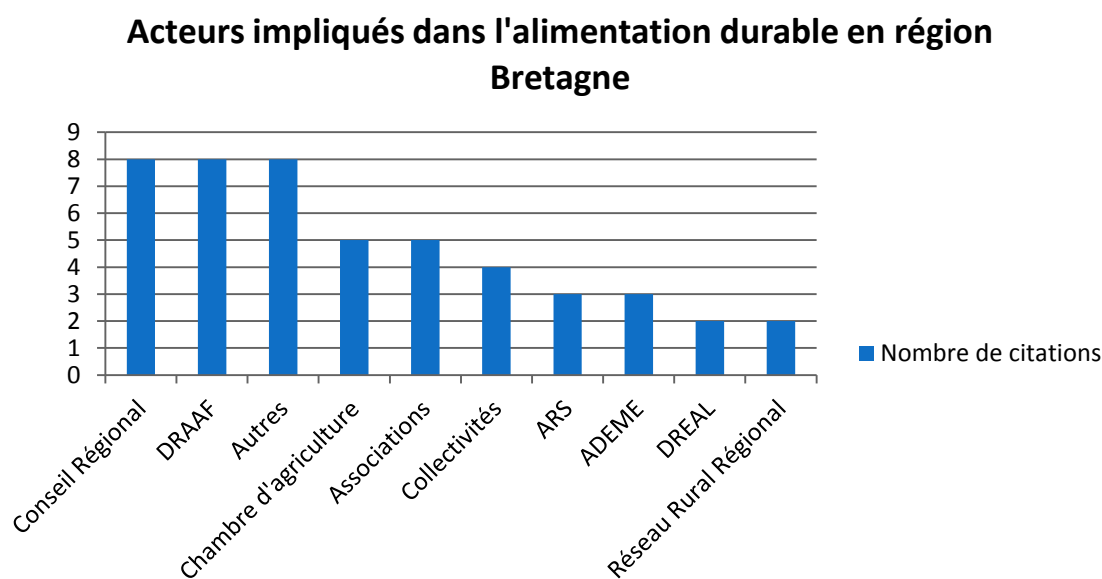
⁵⁷ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

⁵⁸ 3 occurrences

⁵⁹ 8 occurrences chacun

⁶⁰ 5 occurrences chacun

pouvons également remarquer qu’une grande majorité de personnes⁶¹ a cité des institutions qui entrent dans la catégorie « autres ». Ainsi, la CCI et la CMA ont été cités par 2 personnes. Puis, plusieurs organismes ont également été mentionnés une fois : EPL, GAB, CCAS, les réseaux de restauration collective, la FRAB, les opérateurs privés, la CRESS, le conseil de développement, le projet ATLASS, Terralim, le RAIA, Agro Campus Ouest et le monde de la pêche.



Concernant les institutions ou les acteurs qu’il faudrait impliquer davantage dans la démarche, on ne peut dégager de tendance forte. Cependant, les citoyens, la DREAL et l’ARS sont cités à 2 reprises chacun. Le conseil régional, les collectivités, les associations, les acteurs économiques ainsi que le monde agricole sont cités par une seule personne.

De façon plus fine, la DRAAF, l’ADEME et la DREAL semblent travailler ensemble puisqu’elles ont lancé, en 2018, un appel à projet commun concernant la lutte contre le gaspillage alimentaire et la promotion d’une alimentation durable. La DRAAF et la DREAL ont établi un contact il y a peu, en 2017 : « *C’est seulement depuis 2017 qu’on a rencontré la DREAL. Ça ne s’était pas fait avant par méconnaissance.* »⁶²

Le conseil régional est mobilisé sur la question alimentaire à travers son programme « Breizh’Alim » qui permet de « *développer la consommation de produits locaux dans la*

⁶¹ 8 occurrences

⁶² D’après les propos recueillis lors d’un entretien avec une personne de la DRAAF

restauration collective »⁶³. La chambre d'agriculture régionale est partenaire de ce programme et anime des groupes pour « *mieux faire comprendre à certains opérateurs comment mieux entrer dans les marchés publics, y répondre et valoriser les produits locaux.* »⁶⁴ La DRAAF est également membre du comité de pilotage du programme.

Cependant, le conseil régional indique ne pas être mobilisé sur les projets alimentaires territoriaux en tant que tel, ce que confirme la chambre régionale d'agriculture : « *La Région n'est pas mobilisée sur les PAT pour le moment* »⁶⁵. L'ADEME n'a d'ailleurs « *identifié personne qui s'intéressait au sujet* »⁶⁶ de l'alimentation. Pourtant, pour la DRAAF, le programme Breizh'Alim « *n'est pas un PAT mais mériterait de l'être.* »⁶⁷

Néanmoins, le conseil départemental du Finistère, qui a mis en place un PAT, fait partie du comité de pilotage de Breizh'Alim et des « *complémentarités* »⁶⁸ sont en train d'être construites entre ces deux démarches. Ainsi, bien que le conseil régional ne soit pas directement impliqué dans les PAT, il est tout de même en lien avec des porteurs de PAT. Il faut toutefois nuancer ces propos car, un 2^e PAT labellisé de la région, Lorient agglomération estime que « *la Région soutient notre démarche c'est-à-dire qu'elle est membre du conseil agricole alimentaire mais elle n'est jamais présente en réunion.* »⁶⁹ C'est également l'idée que développe le CPIE de Morlaix : « *Si je prends la DREAL ou la Région, ils ne nous soutiennent pas... ils ne nous sollicitent pas. Je ne sais pas si en interne ça fait partie des priorités de leur plan d'action.* »

Un autre point soulevé : il y aurait des tensions entre « *les projets accompagnés par la chambre et ceux accompagnés par des groupements d'agriculture bio.* »⁷⁰ Cette tendance se confirme à travers les propos exprimés par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de Morlaix. Bien que ce ne soit pas un groupement d'agriculture biologique, il développe tout de même une idée « durable » de l'alimentation. Ainsi, le CPIE de Morlaix indique que « *quand nous on va vers la chambre d'agriculture pour présenter de nouvelles méthodes de travail ou des projets, on a d'abord plus de réticences que d'ouvertures.* »⁷¹ C'est une tendance que l'on retrouve dans les propos d'une personne d'Agro Campus Ouest qui estime que la politique mise en place par le conseil régional à travers son programme

⁶³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional

⁶⁴ Ibid

⁶⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture régionale

⁶⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ADEME

⁶⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

⁶⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental du Finistère

⁶⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Lorient agglomération

⁷⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ADEME

⁷¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CPIE de Morlaix

Breizh'alim ne va pas assez loin et ne véhicule pas une vision alternative de l'agriculture puisque « *c'est avant tout la chambre d'agriculture qui fait la politique régionale.* »⁷² De fait, on constate bien une nette opposition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture dite alternative en Bretagne.

Tendance générale :

La dynamique autour des PAT en Bretagne semble bien lancée. Des initiatives se développent aux quatre coins du territoire régional. De plus, les PAT sont accompagnés par les services de l'Etat, surtout la DRAAF, ainsi que des associations. Ils ne sont pas accompagnés par le conseil régional, qui, s'il a développé une stratégie dans le champ de l'alimentation, n'est pas investi directement sur les projets alimentaires territoriaux en tant que tels.

On peut également noter une forte opposition entre les structures qui portent une vision « conventionnelle » de l'agriculture et celles qui portent une vision plutôt « alternative ». Ceci s'explique peut-être par le contexte particulier de la Bretagne : la première région d'élevage de France⁷³ souffre particulièrement de la chute des prix dans les filières laitière et porcine⁷⁴. De fait, le contexte actuel peut donc raviver les tensions qui existent entre des structures n'ayant pas la même vision de l'agriculture.

⁷² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne d'Agro Campus Ouest

⁷³ INSEE, La Bretagne : première région française pour la production et la transformation de viande, *insee.fr*, 15/01/16

⁷⁴ AGRESTE BRETAGNE, Le 4 pages « Bilan agricole 2015 en Bretagne – Un climat de crise », *draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr*, Mai 2016, p1

2. Région CENTRE-VAL-DE-LOIRE

4 personnes de cette région ont été interrogées, via des entretiens semi-directifs, dans plusieurs institutions :

- Le CIVAM du Carroir
- Le conseil régional
- La DRAAF
- Tours Métropole.

En ce qui concerne la DRAAF et le conseil régional, nous avons eu les mêmes interlocuteurs pour la partie questionnaire ainsi que pour les entretiens. D'autre part, une personne de l'ARS a également répondu au questionnaire.

Ainsi, nous avons donc pu interroger, au total, 5 personnes de 5 institutions différentes.

LES PAT :

4 PAT⁷⁵ ont été cités :

Nom du PAT	Lauréat de l'appel à projet du PNA	Labellisé
Pays Castelroussin		
Pays des Châteaux		
Pays Loire Nature		
Tours Métropole		

Il est intéressant de mentionner que la ville de Château-Renault a également été lauréate de l'appel à projet du PNA 2017-2018, non pas dans la catégorie « projet alimentaire territorial » mais dans la catégorie « ancrage territorial ».⁷⁶ Selon la DRAAF, « *il n'y a pas encore de PAT en tant que tel mais ça prend forme, dernièrement il y a eu un petit coup d'accélérateur.* »⁷⁷ Les propos du conseil régional vont également dans ce sens, estimant que « *ça reste assez faible par rapport à l'étendue du territoire régional* »⁷⁸

⁷⁵ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées

⁷⁶ MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Programme National pour l'Alimentation – 33 projets lauréats 2017-2018, *agriculture.gouv.fr*, 2018, p17

⁷⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

⁷⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne⁷⁹

LA VISION DES PAT :

A travers la question posée sur la définition d'un projet alimentaire territorial, on retrouve une forte tendance parmi les personnes interrogées en région Grand Est. Pour toutes les personnes ayant répondu à cette question⁸⁰, un projet alimentaire territorial est un moyen de d'ancrer l'alimentation sur le territoire voire de parvenir à une autonomie alimentaire. La moitié des personnes interrogées insistent également sur le volet de la durabilité : un PAT doit permettre une alimentation plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

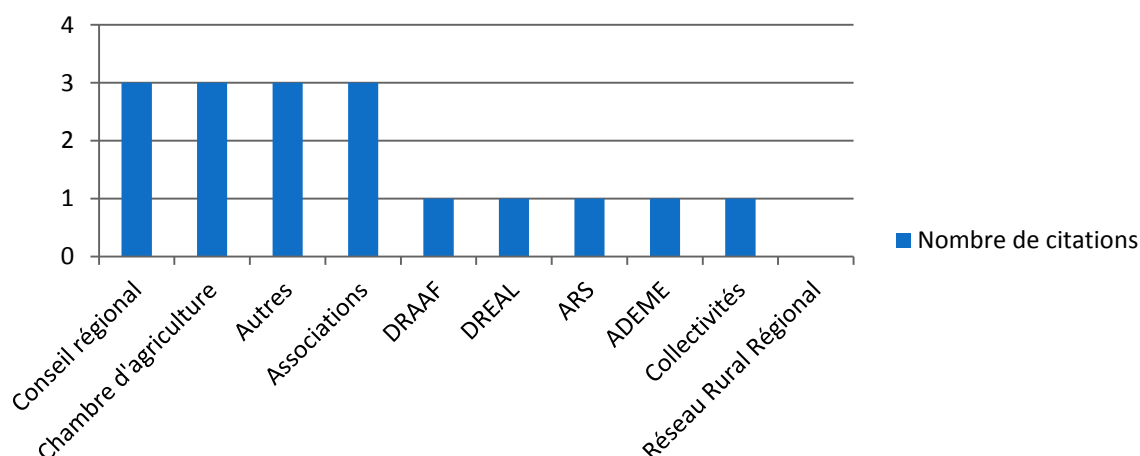
De façon globale, lorsqu'on interroge les personnes sur les institutions qui sont impliquées dans la thématique de l'alimentation durable au sein du territoire régional, et avec lesquelles ces personnes sont elles-mêmes en lien, plusieurs institutions arrivent à égalité. Il s'agit du conseil régional, de la chambre d'agriculture, des associations et des structures appartenant à la catégorie « autres ».⁸¹ De fait, il ne se dégage pas de véritable tendance. La DRAAF, la DREAL, l'ARS, l'ADEME et les collectivités ne sont cités qu'une seule fois chacune. Le réseau rural régional n'est pas cité.

⁷⁹ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

⁸⁰ L'ARS n'a pas donné de définition d'un PAT

⁸¹ 3 occurrences pour chaque institution

Acteurs impliqués dans l'alimentation durable en région Centre



En ce qui concerne les acteurs ou les institutions qu'il faudrait impliquer davantage dans la démarche, seules 2 personnes (sur 4) ont répondu. Les deux institutions identifiées sont d'une part la chambre d'agriculture et d'autre part les collectivités. Mais, chacune ayant été citée une seule fois, on ne peut déceler de véritable tendance.

Le conseil régional a lancé une stratégie régionale autour de l'alimentation en Décembre 2017 : « *L'idée est de couvrir le tissu régional avec des systèmes alimentaires c'est-à-dire de faire en sorte que chacun des territoires de projet se réapproprie la question de l'alimentation avec une gouvernance qui se met en place et l'ensemble des acteurs autour de la chaîne alimentaire qui travaille ensemble.* »⁸² La position « vice-président de l'alimentation » a également été créée. Le conseil régional déclare que cette stratégie a été élaborée de manière concertée « *On a fait des réunions dans chacun des départements avec l'ensemble des partenaires de la filière alimentation pour leur expliquer ce qu'on souhaitait faire.* »⁸³ Ainsi, si le conseil régional estime avoir « *brossé hyper large* » et « *essayé de prendre en compte tous les acteurs* »⁸⁴, il reconnaît cependant avoir des difficultés à impliquer certaines collectivités ainsi que les services déconcentrés de l'Etat : « *On ne travaille pas avec la DRAAF et la DREAL pour l'instant. [...] Mais on va essayer de le rattraper.* »⁸⁵

⁸² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional

⁸³ Ibid

⁸⁴ Ibid

⁸⁵ Ibid

De son côté, la DRAAF déclare réfléchir à son positionnement « *notamment par rapport à la Région qui se positionne sur l'accompagnement de PAT. C'est pour que ce soit bien complémentaire.* »⁸⁶ En effet, alors que le conseil régional souhaite également, à travers sa stratégie alimentaire, structurer un réseau d'appui à la mise en place des PAT⁸⁷, la DRAAF explique qu'elle réalise, pour les porteurs de PAT, un accompagnement méthodologique ainsi qu'une mise en réseau. De fait, nous pouvons aisément comprendre qu'une complémentarité soit recherchée, par la DRAAF, entre ses missions et les initiatives développées par le conseil régional au sujet des projets alimentaires territoriaux.

Cependant, il ne semble pas y avoir beaucoup de liens entre les porteurs de PAT et les services de l'Etat (DRAAF, DREAL, ARS). D'après Tours Métropole, « *La DRAAF et la DREAL ne nous ont pas vraiment sollicité. La DRAAF ne nous a pas fait d'appel du pied. On travaille assez peu avec les services de l'Etat.* »⁸⁸ Le CIVAM du Carroir déclare, de son côté, ne pas avoir de contact avec la DREAL et avoir des contacts avec la DRAAF seulement par le biais des appels à projet.⁸⁹

La chambre régionale d'agriculture semble s'être « *positionnée très récemment* »⁹⁰ sur la thématique des projets alimentaires territoriaux. C'est également ce qui est confirmé par le CIVAM du Carroir : « *Au tout début de notre travail, en 2011, ça n'intéressait pas la chambre, on a donc travaillé sans eux. Quand le projet est devenu un peu plus important et avancé, [la chambre d'agriculture] a demandé à être intégrée au projet.* »⁹¹ De son côté, Tours métropole estime que si la chambre d'agriculture est de plus en plus impliquée c'est qu'elle « *sent que c'est une thématique qui prend de l'ampleur.* »⁹² Malheureusement, bien que nous ayons sollicité la chambre régionale d'agriculture à plusieurs reprises pour un entretien, celle-ci n'a pas souhaité y donner suite. Nous ne pouvons donc bénéficier de leur éclairage sur le sujet.

A travers l'analyse des entretiens et des réponses du questionnaire des personnes la région Centre-Val-de-Loire, nous avons pu identifier un acteur qui est cité par ¾ des personnes interrogées : il s'agit du réseau InPACT centre. Le CIVAM du Carroir déclare travailler

⁸⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

⁸⁷ D'après les réponses obtenues au questionnaire par une personne du conseil régional

⁸⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la métropole de Tours

⁸⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CIVAM du Carroir

⁹⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

⁹¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CIVAM du Carroir

⁹² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la métropole de Tours

beaucoup avec InPACT « *qui commence à se faire reconnaître par la Région comme un acteur incontournable sur ces questions-là.* »⁹³ De plus, le conseil régional a missionné InPACT pour l'aider à leur donner une vision de la dynamique des PAT sur les territoires.

Tendance générale :

Sur le territoire de la région Centre-Val-de-Loire, on ne recense pas encore de PAT en tant que tel, c'est-à-dire labellisé par l'Etat. Bien que quelques démarches se développent lentement et localement, on ne peut pas parler de véritable dynamique : « *Je ne sais pas si on peut dire que la région est en retard. Mais il y a des initiatives locales et ça a du mal à prendre une dynamique plus collective, notamment sous forme de PAT. On a accusé un petit décalage par rapport à certaines régions.* »⁹⁴ Cependant, le conseil régional, à travers la vice-présidente de l'alimentation, s'est emparé du sujet en mettant en place une stratégie alimentaire. Un des objectifs de celle-ci est de mettre en lien les porteurs de PAT. Mais, il est important de relever que le conseil régional et les services de l'Etat ne travaillent pas ensemble, sur cette thématique, pour le moment.

⁹³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CIVAM du Carroir

⁹⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

3. Région GRAND EST

6 personnes ont répondu positivement à nos demandes d'entretiens :

- La chambre régionale d'agriculture,
- Citoyens & Territoires,
- Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle,
- La DRAAF,
- Multipole Sud Lorraine,
- Le PETR Pays Barrois.

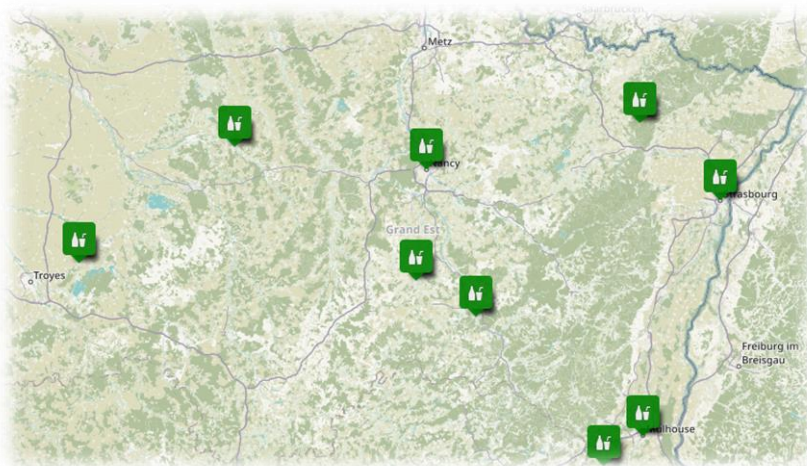
Il faut noter qu'il s'agit de la même personne de la DRAAF qui a répondu au questionnaire et à l'entretien. Une personne du conseil régional a également répondu au questionnaire. Nous avons donc pu interroger, au total 7 personnes de 7 institutions différentes.

LES PAT :

9 PAT⁹⁵ ont été cités :

Nom du PAT	Lauréat de l'appel à projet du PNA	Labellisé
Dannemarie		
Epinal		
Mirecourt		
Mulhouse	X	
Parc Naturel de la forêt d'Orient		
Parc des Vosges du Nord		
Pays Barrois		
Strasbourg		X
Sud Meurthe-et-Moselle		X

⁹⁵ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne⁹⁶

LA VISION DES PAT :

Concernant la définition d'un projet alimentaire territorial, la tendance qui ressort dans la région Grand Est est, là aussi, assez singulière par rapport aux autres régions. Pour la majorité des personnes interrogées, un projet alimentaire territorial c'est avant tout l'idée d'une « *gouvernance partagée* »⁹⁷, de mettre en lien différents acteurs et de les faire travailler ensemble sur la thématique de l'alimentation. De plus, près de la moitié des personnes interrogées mentionnent le volet de l'ancrage territorial. En revanche, la thématique de la durabilité et de la protection de l'environnement n'est mentionnée qu'une fois.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

De façon globale, lorsqu'on interroge les personnes sur les institutions qui sont impliquées dans la thématique de l'alimentation durable au sein du territoire régional, et avec lesquelles ces personnes sont elles-mêmes en lien, ce sont la DRAAF et les associations qui ressortent le plus souvent.⁹⁸ Les structures apparaissant dans la catégorie « autres » se hissent à la 2^e place.

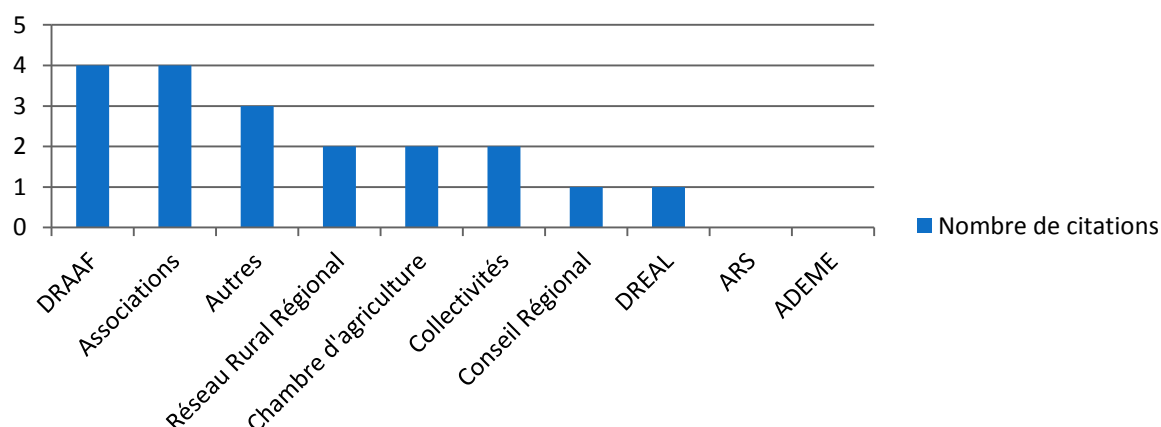
Les chambres d'agriculture, les collectivités ainsi que le réseau rural régional ont été cités par 2 personnes. En revanche, le conseil régional ainsi que la DREAL ne sont cités qu'une seule fois. L'ADEME n'a jamais été citée par les personnes interrogées.

⁹⁶ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

⁹⁷ 3 personnes mentionnent explicitement ce terme

⁹⁸ 4 occurrences à chaque fois

Acteurs impliqués dans l'alimentation durable en région Grand Est



Concernant les institutions ou les acteurs qu'il faudrait impliquer davantage dans la démarche, c'est presque à l'unanimité que le conseil régional est désigné.⁹⁹ La tendance est donc très claire : d'après les différents protagonistes interrogés, le conseil régional ne semble pas assez investi sur la thématique de l'alimentation durable dans la région Grand Est. Comme l'explique la chambre d'agriculture régionale : « *La Région ne me semble pas impliquée. Elle n'est pas présente dans les comités techniques. [...] Je ne sais pas dire pourquoi.* »¹⁰⁰ La DRAAF ajoute quant à elle qu'elle ne « *trouve pas de levier pour les impliquer davantage* ». ¹⁰¹ D'après Citoyens & Territoires, le conseil régional s'intéresse au sujet car il a organisé des « *assises de l'alimentation* » mais est toujours en « *recherche de positionnement* ». ¹⁰² Cette absence de positionnement est également déploré par le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, pilote du PAT SUD54 : « *La région Grand Est est vraiment la grand absente, à notre désespoir. [...] Pourtant ce n'est pas faute de les inviter.* » ¹⁰³ Le conseil régional n'a pas souhaité nous accorder d'entretien et a préféré répondre à certaines de nos questions par e-mail. Cependant, les réponses restent très générales.

Si la quasi-totalité des personnes interrogées déplore le manque d'implication de la région Grand Est au sujet des projets alimentaires territoriaux, le conseil régional a toutefois mis en place des actions en faveur de l'alimentation durable¹⁰⁴. Ainsi, le conseil régional nous a

⁹⁹ 5 occurrences

¹⁰⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture régionale

¹⁰¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

¹⁰² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Citoyens & Territoires

¹⁰³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

¹⁰⁴ C'est ce qu'on apprend dans les réponses au questionnaire et dans l'e-mail reçu

indiqué prendre part au comité de pilotage de la labellisation des PAT et avoir lancé une démarche de développement durable « *lycées en transition [...] dont l'axe 1 porte précisément sur une alimentation saine et durable.* »¹⁰⁵

Les chambres d'agriculture, et notamment la chambre d'agriculture régionale, sont en appui aux porteurs de PAT soit « *à travers un partenariat* », soit « *à travers une prestation* »¹⁰⁶. Ceci est confirmé par la DRAAF¹⁰⁷ ainsi que par le PETR du Pays Barrois, porteur de PAT, qui déclare : « *Notre partenaire le plus actif c'est la chambre d'agriculture.* »¹⁰⁸

Le positionnement de la DRAAF en Grand Est possède des similarités avec celui de la chambre d'agriculture, dans le sens où elle apporte un soutien aux porteurs de PAT, notamment à travers un accompagnement pour la réponse à des appels à projets nationaux. Cependant, la DRAAF va plus loin en étant parfois même à l'initiative des PAT, comme l'explique le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : « *La DRAAF a été à l'initiative du PAT. Elle est venue nous chercher en disant : vous ne pouvez pas continuer comme ça, chaque pays est dans son coin à faire son propre truc. Donc clairement c'est la DRAAF qui nous a aidé.* »¹⁰⁹ La DRAAF souhaite susciter, de la part des collectivités, « *davantage l'envie de se structurer et de répondre aux critères d'un PAT* », pour tenter d'atteindre « *l'objectif chiffré* »¹¹⁰ de 500 PAT à l'horizon 2020 sur le territoire national.

Plusieurs associations se sont également emparées de cette thématique de l'alimentation durable, notamment l'IUFN et Citoyens & Territoires qui sont en lien avec plusieurs acteurs. Cependant, alors que l'IUFN est une association qui couvre tout le territoire national, Citoyens & Territoires travaille uniquement à l'échelle de la région. Ainsi, en 2017, la DRAAF a missionné l'IUFN pour que l'association fasse un recensement de toutes les démarches alimentaires durables sur le territoire régional. Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle déclare également travailler avec l'IUFN de façon ponctuelle. De son côté, Citoyens & Territoires estime accompagner assez peu les porteurs de PAT.

Au-delà de ça, l'IUFN, Citoyens & Territoires, la DRAAF, le CGET ainsi que l'INRA se sont associés afin de développer un projet de mise en réseau des PAT à l'échelle du territoire

¹⁰⁵ D'après l'e-mail reçu par une personne du conseil régional

¹⁰⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture régionale

¹⁰⁷ « *Elles sont présentes dans tous les PAT dont j'ai connaissance.* »

¹⁰⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PETR Pays Barrois

¹⁰⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

¹¹⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

régional. Ce projet s'appelle « La main à la PAT » et a été lauréat de l'appel à projet du PNA 2017-2018, dans la catégorie « ancrage territorial ».

Tendance générale :

La région Grand Est compte pratiquement une dizaine d'initiatives autour de l'alimentation durable et 2 PAT labellisés. La dynamique semble bien lancée. Pourtant, même si le conseil régional développe quelques actions autour de l'alimentation durable, il ne semble pas vouloir prendre position en ce qui concerne les projets alimentaires territoriaux en tant que tels, notamment au niveau financier : « *On aimerait bien un petit engagement financier de leur part.* »¹¹¹ Les porteurs de PAT sont donc accompagnés et soutenus par la DRAAF ainsi que la chambre d'agriculture régionale. De plus, plusieurs associations se positionnent également sur ces thématiques-là. Un partenariat a donc été créé entre plusieurs structures afin de donner la possibilité aux porteurs de PAT de se mettre en réseau sur le territoire régional.

Le non-positionnement du conseil régional sur la thématique des projets alimentaires territoriaux peut potentiellement s'expliquer par la récente fusion¹¹² des régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne en région Grand Est. En effet, la nouvelle région cherche peut être encore son positionnement sur le sujet.

¹¹¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF

¹¹² LEGIFRANCE, Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, legifrance.gouv.fr

4. Région NOUVELLE-AQUITAINE

11 personnes ont été interrogées :

- L'ARS,
- Le conseil départemental de Charente-Maritime,
- Le conseil régional,
- Le CREPAQ,
- La DRAAF,
- La DREAL,
- Grand Bergerac.
- Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine,

Certaines personnes ont tenu à participer à l'entretien avec une autre personne de leur institution. Ainsi, deux personnes du CREPAQ et deux personnes de la DREAL ont répondu à l'entretien. Il faut noter qu'il s'agit de la même personne de la DRAAF qui a répondu au questionnaire et à l'entretien. De plus, une des deux personnes de la DREAL à avoir répondu à l'entretien avait également déjà répondu au questionnaire en ligne. De plus, une personne du conseil régional et une personne de la chambre d'agriculture ont également répondu au questionnaire.

De fait, à travers le questionnaire et les entretiens, nous avons pu consulter 13 personnes travaillant dans 9 institutions différentes, sur tout le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine.

LES PAT :

5 PAT¹¹³ ont été cités :

Nom du PAT	Lauréat de l'appel à projet du PNA	Labellisé
Bordeaux Métropole		
Grand Bergerac		X
Pays Basque		
PNR Périgord-Limousin	X	

¹¹³ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées

Tulle agglomération	X	
---------------------	---	--

L'ARS a déclaré que, d'après la DRAAF, il y aurait une cinquantaine de PAT en émergence sur le territoire régional.¹¹⁴



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne¹¹⁵

LA VISION DES PAT :

A travers la question posée sur la définition d'un projet alimentaire territorial, on ne remarque pas de véritable tendance, comme cela peut être le cas dans d'autres régions enquêtées. Si près de la moitié des personnes interrogées font référence à la durabilité de l'alimentation, quelques personnes s'arrêtent aussi sur le fait qu'un PAT repose sur une gouvernance partagée et concertée entre différents acteurs. Une minorité de personnes seulement¹¹⁶ fait référence à l'ancrage territorial de l'alimentation.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

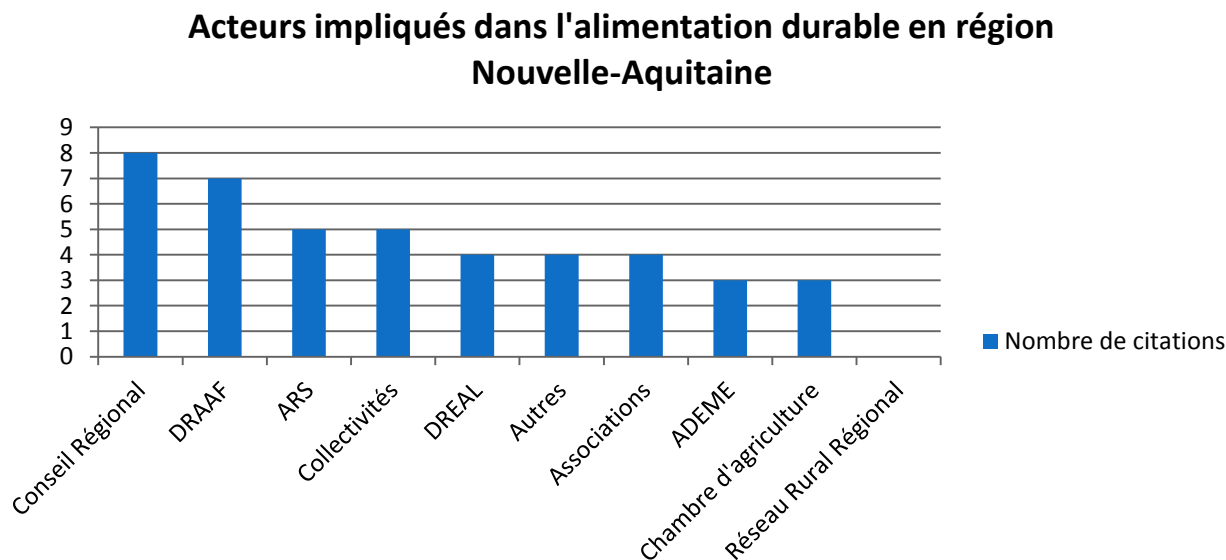
De façon globale, lorsqu'on interroge les personnes sur les institutions qui sont impliquées dans la thématique de l'alimentation durable au sein du territoire régional, et avec lesquelles ces personnes sont elles-mêmes en lien, le conseil régional arrive en tête en étant cité par

¹¹⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ARS

¹¹⁵ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

¹¹⁶ 2 occurrences

toutes les personnes interrogées¹¹⁷. La DRAAF arrive en seconde position¹¹⁸. L'ARS ainsi que les collectivités sont citées par plus de la moitié des personnes interrogées. L'ADEME et la chambre d'agriculture arrivent en dernière position¹¹⁹. Le réseau rural régional n'est pas cité.



Concernant les institutions ou les acteurs qu'il faudrait impliquer davantage dans la démarche, c'est la chambre d'agriculture qui est la plus citée par les personnes interrogées¹²⁰. Le conseil régional, le réseau rural régional ainsi que les acteurs économiques arrivent à la deuxième place¹²¹ des acteurs qu'il faudrait impliquer davantage dans la démarche de l'alimentation durable.

Comme nous venons de le noter, le conseil régional est cité à l'unanimité comme étant impliqué dans la thématique de l'alimentation durable. Or, si les personnes interrogées déclarent volontiers que celui-ci est présent, elles aimeraient qu'il s'engage davantage, notamment en leur apportant une aide ou une présence renforcée. Ainsi, le conseil départemental de Charente-Maritime déclare : « *Dans nos partenaires, il y a la Région, bien sûr... [...] mais, pour le moment, la Région ne nous aide pas vraiment... [...] L'articulation entre l'échelon départemental et régional n'est pas forcément évidente.* »¹²² La DREAL en est au même point car si la conseil régional a « *toujours été associé* », celui-ci ne semble pas

¹¹⁷ 8 occurrences

¹¹⁸ 7 occurrences

¹¹⁹ 3 occurrences chacune

¹²⁰ 3 occurrences

¹²¹ 2 occurrences chacun

¹²² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Charente-Maritime

totalement investi puisque la DREAL doit « *trouver la bonne façon de présenter les choses* »¹²³ pour obtenir un éventuel soutien de sa part.

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine, anciennement Pays et Quartiers d'Aquitaine et réseau rural de l'ex région Aquitaine, apporte un éclairage en montrant que la situation est plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, si certains services du conseil régional semblent bien investis sur cette thématique, comme le pôle DATAR, d'autres services, comme le service Europe, ne semblent pas sensibles au sujet de l'alimentation durable : « *C'est un système avec une gouvernance d'acteurs qui est éminemment complexe* »¹²⁴. C'est d'ailleurs une analyse partagée par la DREAL qui déclare que « *La seule difficulté pour nous est de trouver les bons interlocuteurs. Sur l'aspect PAT, le pôle DATAR est fortement intéressé. Par contre, on sent que le domaine de l'alimentation se retrouve essaimé dans différents services du conseil régional, auprès de différents élus.* »¹²⁵ Ainsi, c'est la raison pour laquelle le conseil régional est cité par toutes les personnes interrogées comme étant impliqué sur le sujet mais que ce dernier apparaît également plusieurs fois dans la catégorie des acteurs à impliquer davantage sur la thématique.

Une particularité de la région Nouvelle-Aquitaine qui est intéressante à relever c'est le fort partenariat qui existe entre les services déconcentrés de l'Etat : la DRAAF, la DREAL et l'ARS. En effet, ces 3 institutions ont commencé leur partenariat dans l'ex région Aquitaine et l'ont ensuite maintenu dans la région Nouvelle-Aquitaine, après la refonte des régions françaises en 2015.¹²⁶ Elles travaillent ainsi ensemble sur le sujet des projets alimentaires territoriaux et ont commencé à développer un réseau afin de permettre aux porteurs de PAT d'échanger. Un « *outil collaboratif* » permettant de compiler des « *retours d'expériences, de connaissances, d'infos* »¹²⁷ est également en préparation.

Plusieurs personnes interrogées déplorent le manque d'investissement de la part de la chambre d'agriculture, à commencer par le conseil régional qui déclare que « *les chambres sont dans un vieux modèle [...] elles sont toujours sur le modèle des circuits courts de bienvenue à la ferme et ne vont pas au-delà.* »¹²⁸ Même constat de la part de Bordeaux

¹²³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL

¹²⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

¹²⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL

¹²⁶ Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales

¹²⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL

¹²⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional

Sciences Agro, qui note « *une faiblesse de la participation des chambres d'agriculture. [...] Elles sont très peu actives, elles sont autour de la table mais elles sont peu force de proposition.* »¹²⁹ Cependant, la DRAAF voit une certaine amélioration de l'implication des chambres d'agriculture sur le sujet, indiquant qu'elles « *sont en train de se mobiliser* ». ¹³⁰ Nous avons sollicité un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture mais celle-ci n'a pas souhaité y donner suite. Cependant, une personne de cette même institution avait répondu au questionnaire en ligne. Ainsi, à la question « Quelles sont les actions spécifiques de votre institution en faveur des PAT », la réponse était « *diffusion et relais d'information* »¹³¹. De fait, il semblerait donc que la chambre d'agriculture ne soit, en effet, pas réellement impliquée sur le sujet dans le sens où elle n'a pas mis en place d'actions pour accompagner les porteurs de PAT ou développer des PAT.

Depuis la refonte des régions françaises en 2015 et la création de la région Nouvelle-Aquitaine, il n'y a pas de réseau rural régional. Dans l'ex région Aquitaine, c'est Pays et Quartiers d'Aquitaine (PQA) qui faisait office de réseau rural. Celui-ci a répondu à l'appel à projet lancé par le conseil régional, en Mars 2018, afin d'incarner le réseau rural à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine. Cependant, bien qu'il ne soit pas estampillé « réseau rural régional », ce dernier est impliqué dans l'accompagnement de projets autour de l'alimentation durable.

Tendance générale :

A l'échelle du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, la dynamique autour des projets alimentaires territoriaux semble bien enclenchée. Il y aurait une cinquantaine de projets type PAT en émergence sur le territoire, d'après la DRAAF.

Ainsi, si certains acteurs peuvent déplorer le manque d'implication de la chambre d'agriculture et du conseil régional, les services déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DREAL, ARS) sont eux bien impliqués sur la thématique de l'alimentation durable et plus spécifiquement des projets alimentaires territoriaux. C'est un partenariat inédit puisqu'il ne se retrouve pas dans d'autres régions. De plus, le fait que la DREAL et l'ARS soient vraiment impliquées sur ces sujets-là est également une spécificité de la région Nouvelle-Aquitaine.

¹²⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Bordeaux Sciences Agro

¹³⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne la DRAAF

¹³¹ D'après la réponse d'une personne de la chambre régionale d'agriculture au questionnaire en ligne

Concernant le « manque d'implication » du conseil régional, celui-ci peut potentiellement s'expliquer par la fusion des régions qui a eu lieu suite à la mise en place de la loi du 16 janvier 2015.¹³² En effet, la structuration de la région Nouvelle-Aquitaine, fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, a nécessité du temps. C'est d'ailleurs pour cela que le réseau rural régional n'est toujours pas en activité¹³³ : « *ça aura pris 3 ans de se poser la question : qui anime le réseau rural ?* »¹³⁴.

¹³² LEGIFRANCE, Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, legifrance.gouv.fr

¹³³ Un appel à projet vient d'être lancé

¹³⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de PQNA

5. Région PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

9 personnes ont répondu positivement à nos demandes d'entretiens :

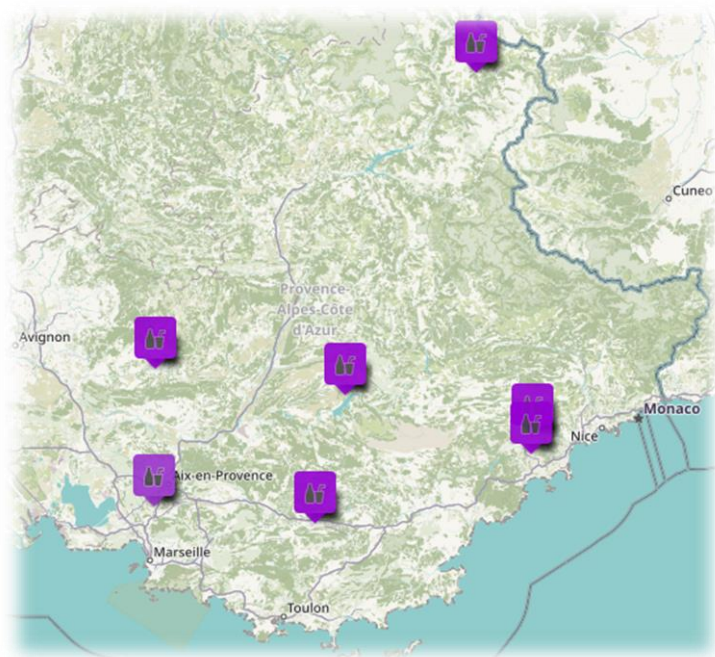
- La chambre d'agriculture régionale,
- La commune de Châteauneuf-de-Grasse,
- Le conseil régional,
- La métropole Aix-Marseille,
- Le parc naturel régional du Lubéron.
- Le Pays d'Arles.

Il faut noter que nous avons eu 2 entretiens avec 2 personnes différentes de la métropole Aix -Marseille. L'entretien que nous avons eu au conseil régional nous a permis de recueillir les propos de 2 personnes différentes. Cependant, une des deux personnes avait déjà répondu au questionnaire en ligne. La DRAAF et l'ARS ont également répondu au questionnaire. Au total, nous avons donc pu interroger 10 personnes différentes, dans 8 institutions différentes.

6 PAT¹³⁵ ont été cités :

Nom du PAT	Lauréat de l'appel à projet du PNA	Labellisé
Métropole Aix-Marseille		
Mouans-Sartoux		X
PNR Lubéron		X
PNR Verdon		
Provence-Verte	X	
Queyras		

¹³⁵ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne¹³⁶

LA VISION DES PAT :

A travers la question posée sur la définition d'un projet alimentaire territorial, on remarque qu'il n'y a pas véritablement de thème qui ressort plus que les autres. Néanmoins, les différentes catégories autour des PAT (durabilité, ancrage territorial, gouvernance et le lien avec la population) sont citées. De fait, on peut penser que les personnes interrogées en région PACA ont une vision assez systémique de ce qu'est un projet alimentaire territorial. Les deux éléments qui reviennent le plus sont le fait qu'un PAT peut conduire à une alimentation plus durable et à un meilleur ancrage territorial de l'alimentation¹³⁷. Le fait que le cœur de cible d'un PAT soit la population et que la mise en place d'un PAT doit s'appuyer sur une gouvernance solide entre différents acteurs sont également mentionnés¹³⁸.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

De façon globale, lorsqu'on interroge les personnes sur les institutions qui sont impliquées dans la thématique de l'alimentation durable au sein du territoire régional, et avec lesquelles ces personnes sont elles-mêmes en lien, la DRAAF¹³⁹ et la DREAL¹⁴⁰ arrivent en tête. Le conseil régional ainsi que le réseau rural régional arrivent en 2^e position¹⁴¹. L'ARS et les

¹³⁶ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

¹³⁷ 4 occurrences chacun

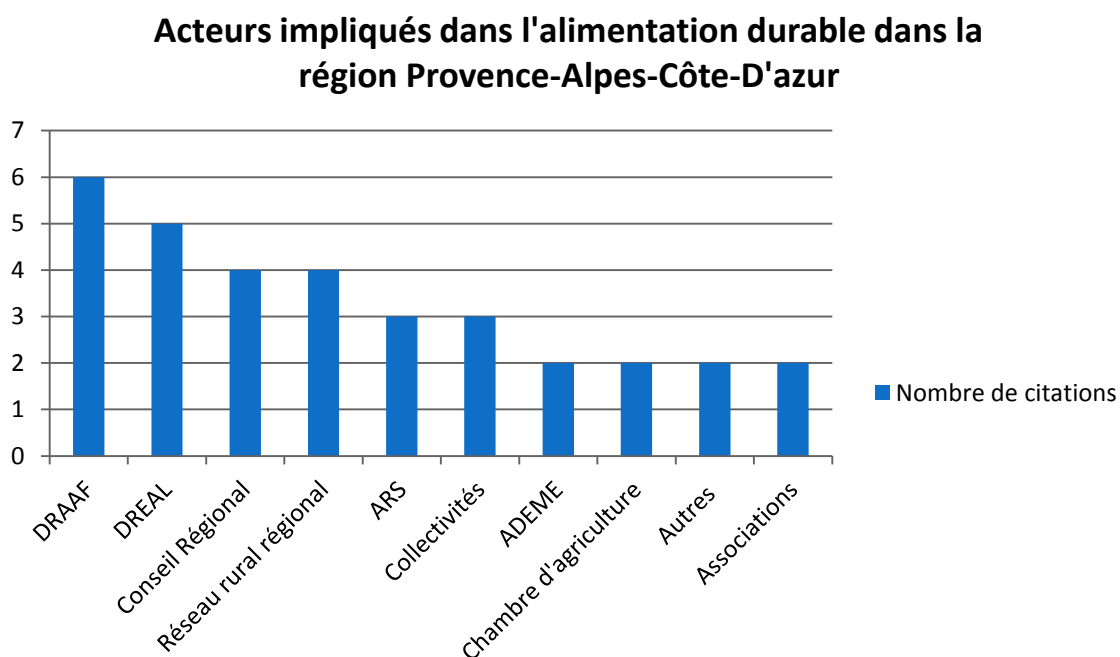
¹³⁸ 2 occurrences chacun

¹³⁹ 6 occurrences

¹⁴⁰ 5 occurrences

¹⁴¹ 4 occurrences chacun

collectivités sont cités 3 fois chacune. L'ADEME, les associations ainsi que les structures appartenant à la catégorie « autres » se classent en dernière position¹⁴². Ainsi, contrairement à d'autres régions, toutes les institutions sont citées au moins 2 fois par les personnes interrogées. De plus, le fait que la DRAAF et la DREAL arrivent en tête est également une spécificité de la région.



Concernant les institutions ou les acteurs qu'il faudrait impliquer davantage dans la démarche, la chambre d'agriculture ainsi que les entreprises du privé arrivent en tête¹⁴³. D'autres acteurs sont identifiés par une seule personne : acteurs économiques, propriétaires fonciers, monde agricole et citoyens.

De façon plus fine, la DRAAF, la chambre régionale d'agriculture, le réseau rural régional¹⁴⁴ et le conseil régional travaillent et essaient de « *co-construire ensemble* » sur la thématique des PAT. En 2017, ils ont organisé une journée régionale des PAT pour « *présenter les nouveaux dispositifs disponibles au niveau de la Région pour aider au financement de ces projets et à faire témoigner des territoires engagés dans ces projets.* »¹⁴⁵ Ces différentes

¹⁴² 2 occurrences chacun

¹⁴³ 2 occurrences chacune

¹⁴⁴ Géré par le conseil régional

¹⁴⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture

institutions ont maintenant le projet de mettre en place un réseau régional autour des projets alimentaires territoriaux pour « *permettre aux porteurs de PAT de se rencontrer.* »¹⁴⁶

Bien que la chambre régionale d'agriculture soit impliquée sur la thématique de l'alimentation durable à travers ses propres actions¹⁴⁷ et à travers son partenariat avec la DRAAF, le conseil régional et le réseau rural régional, certains porteurs de PAT aimeraient qu'elle aille plus loin. C'est notamment le cas du PNR du Lubéron qui aimerait que « *les chambres s'investissent plus.* » Pourtant, la chambre d'agriculture régionale déclare « *qu'en région PACA, l'ensemble des chambres d'agriculture se sont engagées à participer à ces projets, depuis 2016, par un engagement écrit.* »¹⁴⁸ Mais, d'après une personne de la Métropole Aix-Marseille que nous avons interrogée, ce n'est pas suffisant car une partie du monde agricole, notamment « *les gros producteurs* »¹⁴⁹, ne souhaitent pas se lancer dans de tels projets. De fait, « *même si on ne va pas pouvoir travailler sur l'ensemble de la production, il faut que la chambre s'implique beaucoup plus* »¹⁵⁰ pour permettre aux producteurs et au monde agricole dans son ensemble de prendre part aux projets alimentaires territoriaux. La deuxième personne de la métropole à avoir répondu à nos questions estime quant à elle que « *la chambre d'agriculture s'estime seule représentante du monde agricole* ». De fait, il semblerait que la vision que peuvent avoir les porteurs de PAT sur la chambre d'agriculture régionale et les actions que cette dernière dit avoir mis en place ne concordent pas. Les acteurs qui mettent en place des projets alimentaires territoriaux dans la région souhaiteraient un engagement encore plus fort de la chambre, notamment sur le volet de l'implication du monde agricole.

Tendance générale :

La dynamique autour des projets alimentaires territoriaux dans la région est bien ancrée, surtout dans le sud du territoire. Les porteurs de PAT semblent soutenus par différentes institutions, notamment par la DRAAF, le conseil régional, la chambre régionale d'agriculture et le réseau rural régional¹⁵¹ qui ont mis en place un partenariat dans le but de travailler sur cette thématique et d'organiser des rencontres pour que les porteurs de PAT puissent échanger. Le fait que le réseau rural se positionne clairement sur cette thématique est

¹⁴⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional

¹⁴⁷ « *Au niveau de la chambre, on suit les PAT depuis le début* », d'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture

¹⁴⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre d'agriculture

¹⁴⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la Métropole Aix-Marseille

¹⁵⁰ Ibid

¹⁵¹ Porté par le conseil régional

spécifique à cette région, tout comme le partenariat que nous venons d'évoquer plus haut entre les différentes institutions. De plus, le fait que le réseau rural régional soit toujours porté par le conseil régional, que ce soit avant ou après les dernières élections, témoigne d'une dynamique bien ancrée et constante. Ceci étant dit, la région Provence-Alpes-Côte-D'azur n'a pas eu besoin de se restructurer suite à l'entrée en vigueur de la loi relative à la délimitation des régions¹⁵², ce qui l'a sûrement aidé à garder la dynamique qu'elle avait lancée.

Une autre tendance de la région est que les personnes interrogées semblent attachées à leurs spécificités régionales, notamment concernant la production agricole qui est riche et diversifiée : « *On a l'ensemble des productions agricoles connues.* »¹⁵³ Cela explique peut-être pourquoi c'est la seule région parmi celles que nous avons enquêtées qui insiste particulièrement sur le volet de l'approvisionnement et du « manger local » dans la définition d'un PAT.

¹⁵² LEGIFRANCE, Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, legifrance.gouv.fr

¹⁵³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la Métropole Aix-Marseille

6. MARTINIQUE

Nous avons obtenu un entretien avec la même personne de la collectivité territoriale de Martinique qui avait répondu au questionnaire. De plus, une personne de la DAAF a également répondu présente lors de cet entretien. Ainsi, nous avons pu interroger 2 personnes différentes provenant de 2 institutions.

PAT¹⁵⁴ cités : commune du Prêcheur, commune de Sainte Marie.

Il n'y a pas de PAT en tant que tel en Martinique, « *aucun n'est formalisé* »¹⁵⁵.



Carte réalisée à partir du site web framacarte.org, consultable en ligne¹⁵⁶

LA VISION DES PAT :

De par le faible échantillon de définitions obtenues pour la Martinique, on ne peut pas vraiment en tirer une analyse. Néanmoins, pour la collectivité locale de Martinique, un PAT « *vise à rattacher l'alimentation au territoire et implique de nombreux enjeux sociaux, environnementaux, culturels, économique. Le travail de collaboration entre un ensemble*

¹⁵⁴ Ou démarches identifiées comme similaires par les personnes interrogées

¹⁵⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DAAF

¹⁵⁶ https://framacarte.org/fr/map/pat-et-demarches-similaires_25429

d'acteurs d'horizons divers est indispensable. »¹⁵⁷ De fait, on peut remarquer que la vision des PAT sur ce territoire est plutôt systémique puisque l'on retrouve les enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de gouvernance entre différents acteurs, ainsi que de protection de l'environnement.

LES RELATIONS ENTRE LES PROTAGONISTES :

La collectivité territoriale de Martinique, qui peut s'apparenter au conseil régional en France métropolitaine, ainsi que la DAAF commencent à travailler ensemble sur ce sujet-là : *« on a fait une réunion avec les groupes d'acteurs locaux comme la chambre d'agriculture, la DAAF et l'élu de la collectivité territoriale. »*¹⁵⁸ La chambre d'agriculture est également dans la boucle. Ils envisagent d'organiser *« quelque chose [...] pour voir éclore de nouveaux projets. »*¹⁵⁹

Cependant, de nombreux acteurs ne sont pas encore mobilisés comme les *« acteurs associatifs »* ou les *« collectivités territoriales [...] qui peuvent être moteurs »*. La DEAL n'est, a priori, pas intéressée par le sujet mais *« ça serait l'occasion de la raccrocher »*. Enfin, d'après la DAAF, *« L'ADEME pourrait éventuellement participer »*.

Tendance générale :

Il n'y a pas encore de dynamique autour de l'alimentation durable, et encore moins des projets alimentaires territoriaux dans la région. Néanmoins, certaines initiatives commencent à naître, notamment sur la commune du Prêcheur, où l'association des Cols Verts effectue un diagnostic. Cependant, la position insulaire de la région¹⁶⁰ ainsi que l'individualisme¹⁶¹ de la plupart des acteurs, sont autant de freins au déploiement d'une réelle dynamique autour des PAT.

¹⁵⁷ Propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la collectivité territoriale de Martinique

¹⁵⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la collectivité territoriale de Martinique

¹⁵⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DAAF

¹⁶⁰ D'autant plus que la Guadeloupe, le territoire français voisin, ne travaille pas sur cette thématique

¹⁶¹ *« Le gros défaut c'est l'individualisme »*, d'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DAAF

Les principaux besoins des porteurs de projets alimentaires territoriaux

Après avoir brièvement présenté les dynamiques, plus ou moins actives, des 6 régions enquêtées en ce qui concerne les projets alimentaires territoriaux, il convient de s'arrêter sur les besoins des porteurs de PAT.

Dans notre panel de personnes interrogées, parmi les 40 entretiens, 12 structures portent un PAT¹⁶². Le reste des personnes interrogées appartient à des structures qui peuvent apporter un accompagnement aux projets alimentaires territoriaux ou bien qui font de la recherche sur ces sujets-là. Ainsi, tout l'enjeu de cette section est de voir quels sont les besoins des porteurs de PAT, tels qu'eux les identifient et tels que les structures accompagnatrices les identifient, puis, de voir si les besoins sont en adéquation entre les deux catégories de personnes. La question autour des besoins des porteurs de PAT, ou bien des difficultés rencontrées pour mettre en place un PAT, a été posée uniquement dans les entretiens. De fait, dans cette section, nous nous baserons uniquement sur les entretiens réalisés pour analyser les tendances.

1. La catégorisation des besoins

Afin de permettre l'analyse des 40 entretiens, nous avons choisi de répartir les différents besoins exprimés par les personnes interrogées en 6 grandes catégories. Nous allons définir ce que regroupe chaque catégorie.

	Types de besoins	Définition
	Besoin d'outils	Il s'agit de toutes les références à un besoin d'appui méthodologique : besoin d'aide sur le diagnostic, sur la mise en place du projet ou encore besoin de documents sur le sujet. Il a parfois été fait référence d'un besoin d'une « boîte à outils ». De fait, nous avons repris le terme « outils » pour désigner tout ce qui

¹⁶² Principalement des collectivités, mais également un CPIE

		réfère à la méthodologie.
	Besoin de moyens financiers	Comme son nom l'indique, cette catégorie regroupe toutes les références à un besoin d'argent pour démarrer ou faire avancer le projet.
	Besoin de moyens humains	Cette catégorie est largement corrélée à celle du dessus. En effet, plusieurs personnes ont fait remonter l'idée que le besoin d'animation était fondamental dans les projets alimentaires territoriaux. Cependant, pour faute de budget, certaines structures doivent parfois renoncer à mettre en œuvre certaines actions, car elles n'ont pas la possibilité d'embaucher quelqu'un pour effectuer cette « animation ».
	Besoin d'échanges	Cette catégorie regroupe toutes les références à un besoin de pouvoir échanger et rencontrer d'autres porteurs de PAT, de transmettre de l'information.
	Besoin d'une meilleure connaissance du territoire	Cette catégorie regroupe les références à un besoin d'une meilleure connaissance du territoire c'est-à-dire la connaissance des acteurs en présence ainsi que de l'offre alimentaire globale sur le territoire.
	Besoin d'un portage politique fort	Enfin, cette dernière catégorie regroupe toutes les références à un besoin d'un portage ou d'une volonté politique forte afin de faire démarrer ou avancer un projet alimentaire territorial.

2. Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par eux-mêmes

A travers nos entretiens, nous avons pu interroger 13 personnes travaillant dans des structures qui portent des projets alimentaires territoriaux¹⁶³, il s'agit de :

- Châteauneuf-de-Grasse,
- Le conseil départemental du Finistère,
- Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle,

¹⁶³ Ou sont co-pilotes

- Le CPIE de Belle-Ile-en-Mer,
- Grand Bergerac,
- Lorient Métropole,
- La Métropole Aix-Marseille,
- Le Multipole Sud Lorraine,
- Le Parc Naturel Régional du Lubéron
- Le Pays d'Arles
- Le PETR Pays Barrois
- Tours Métropole

Au total, ce panel de personnes nous permet d'avoir une vision de 10 PAT différents.

Après analyse des entretiens, deux besoins principaux ressortent parmi les porteurs d'un projet alimentaire territorial. Il s'agit de besoins concernant les **moyens financiers** et les **moyens humains**¹⁶⁴. Ils ont été identifiés par la moitié des porteurs de projet. Comme l'explique une personne de la commune de Châteauneuf-de-Grasse : « *le nerf de la guerre c'est la partie économique, on travaille sur les budgets et les demandes de subventions* »¹⁶⁵. En effet, « *la mise en place et la réalisation d'actions a un certain coût. Il faut les moyens financiers nécessaires, conséquents, pour pouvoir le faire.* »¹⁶⁶ Le besoin de moyens humains pour animer un PAT ressort également de façon prépondérante car « *sans animateur, ça nous fige un peu la situation de notre PAT.* »¹⁶⁷ Et, assez logiquement, le manque de moyens humains disponibles est généralement lié à un manque de financements : « *Comme tout le monde, on n'a pas beaucoup de moyens humains et financiers. A la métropole, on est 3 personnes à travailler là-dessus mais pas à temps plein, donc pour vous donner un ordre d'idées, ça doit représenter environ 0,8 ETP.* »¹⁶⁸ C'est également la tendance qui ressort d'une étude menée par l'APCA, dans le cadre du RnPAT : « *les (co)-pilotes témoignent d'un réel manque de moyens pour coordonner ces projets.* »¹⁶⁹ De plus, le RnPAT a déjà relevé que le besoin de financements faisait partie des priorités pour les porteurs de PAT puisqu'il a réalisé, en 2018, une étude sur l'ingénierie financière des PAT estimant qu'il « *n'existe pas de financements "fléchés" sur les*

¹⁶⁴ 6 occurrences chacun

¹⁶⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la commune de Châteauneuf-de-Grasse

¹⁶⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PETR Pays Barrois

¹⁶⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Grand Bergerac

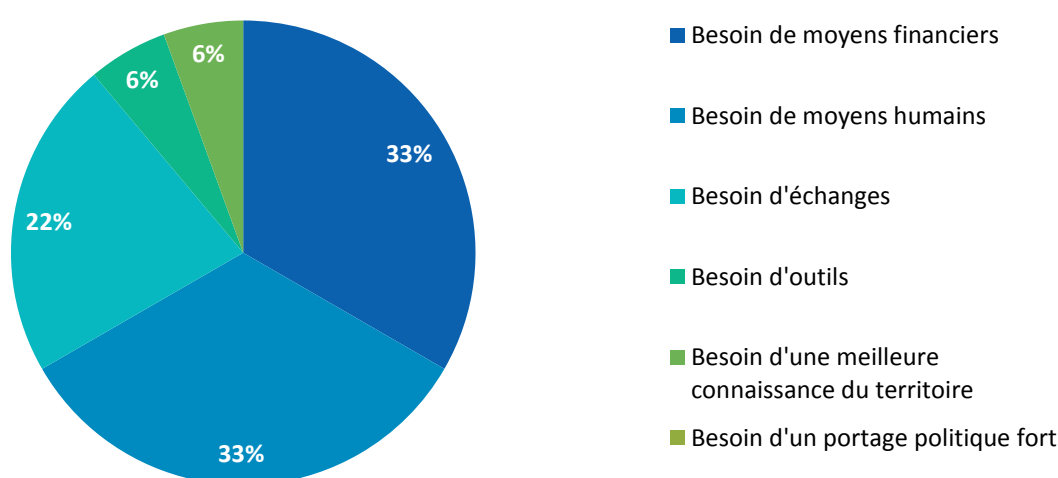
¹⁶⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Tours Métropole

¹⁶⁹ APCA, Rapport d'analyse comparative, *La prise en compte et l'articulation des différents champs de l'alimentation dans les projets alimentaires territoriaux*, Louis Macé, Août 2017, p38

PAT. Les acteurs s'interrogent sur les leviers financiers qu'ils peuvent mobiliser pour mettre en place leur PAT. »¹⁷⁰

Le besoin d'échanger arrive en 2^e position¹⁷¹ : « *Si on avait plus de retours d'expériences sur comment certains territoires peuvent appréhender tout ça, ça pourrait nous être utile.* »¹⁷² En revanche, le besoin d'outils ainsi que le besoin d'avoir une meilleure connaissance du territoire n'ont été identifiés qu'une seule fois chacun. Le besoin d'avoir un portage politique fort pour développer un projet alimentaire territorial n'a pas été identifié.

Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par eux-mêmes



Ainsi, alors qu'au niveau global, c'est-à-dire toutes institutions confondues, c'est le besoin d'outils qui ressort le plus¹⁷³, à l'échelle des porteurs de PAT il en est tout autre puisque ce sont avant tout les besoin humains et financiers qui sont identifiés. Le besoin d'outils est à peine identifié¹⁷⁴.

¹⁷⁰ TERRES EN VILLES, Rapport d'étude, *L'ingénierie financière des projets alimentaires territoriaux*, Damien Montégu, Février 2018, p17

¹⁷¹ 4 occurrences

¹⁷² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

¹⁷³ 16 occurrences

¹⁷⁴ 1 occurrence

3. Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par les structures accompagnatrices

A travers nos entretiens, nous avons également pu interroger des structures accompagnatrices de porteurs de projets alimentaires territoriaux ou bien des structures appartenant au monde de la recherche. Ainsi, nous avons réalisé des entretiens avec :

- L'ADEME,
- Agro Campus Ouest,
- Une ARS,
- Bordeaux Sciences Agro,
- BRUDED,
- Le CGDD,
- 3 personnes des chambres d'agriculture,
- Citoyens & Territoires,
- Le CIVAM du Carroir,
- Le conseil départemental de Charente Maritime,
- 5 personnes de conseils régionaux,
- Le CPIE de Morlaix,
- Le CREPAQ,
- 5 personnes des DRAAF,
- Une DREAL,
- L'IUFN,
- PQNA,
- Un Plus Bio.

Après analyse des entretiens, il en ressort que, d'après les structures accompagnatrices, le premier besoin des porteurs de PAT est un **besoin d'outils**¹⁷⁵ : « *ils ont besoin de méthodologie de projet, c'est pas simple pour les territoires, ils ne savent pas comment s'y prendre quand il y a une problématique* »¹⁷⁶ d'autant plus que certains n'arrivent pas à « *faire le tri entre tous les documents ressources qui existent sur le sujet.* »¹⁷⁷

¹⁷⁵ 15 occurrences

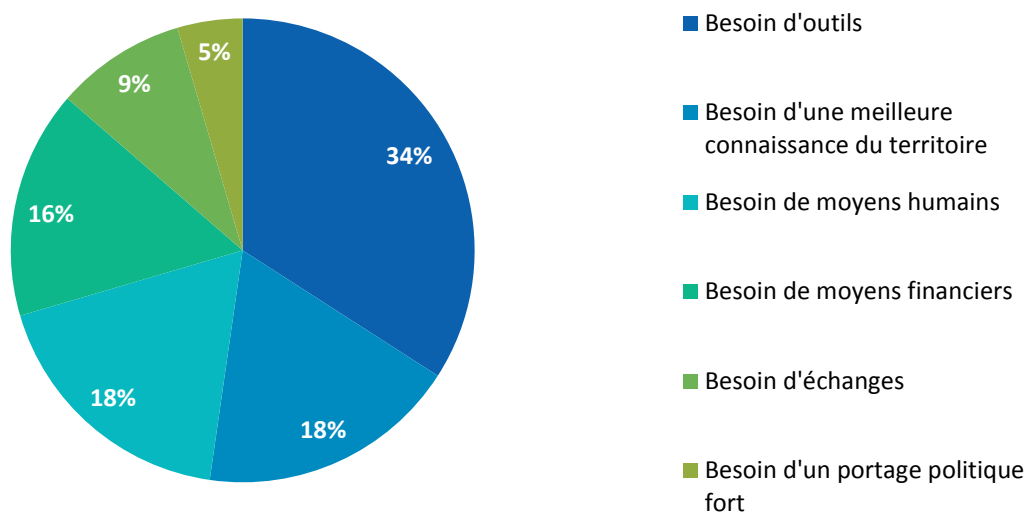
¹⁷⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

¹⁷⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte-D'azur

Le besoin d'une meilleure connaissance du territoire ainsi que le besoin de moyens humains arrivent en 2^e place¹⁷⁸. Comme l'explique une personne travaillant à la DRAAF : « ***Le plus souvent un porteur de PAT a une méconnaissance des acteurs de l'alimentation en amont et en aval, c'est-à-dire concernant la production et la distribution.*** »¹⁷⁹ De fait, d'après certaines structures accompagnatrices, il faut aider les porteurs de PAT à mieux appréhender le territoire sur lequel le projet se déroule. De plus, certains porteurs de PAT peuvent « *buter sur le manque de moyens humains.* »¹⁸⁰

En ce qui concerne le besoin de moyens financiers, celui-ci arrive à la 3^e place des besoins les plus identifiés par les structures accompagnatrices en ce qui concerne les besoins des porteurs de PAT¹⁸¹. En effet, une personne de la DRAAF que nous avons interrogée déclare que « *la question du financement revient assez souvent.* »¹⁸² Enfin, le besoin d'échanges¹⁸³ et le besoin d'un portage politique fort¹⁸⁴ arrivent en bas du tableau.

Les besoins des porteurs de PAT, identifiés par les structures accompagnatrices



¹⁷⁸ 8 occurrences chacun

¹⁷⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

¹⁸⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Grand Est

¹⁸¹ 7 occurrences

¹⁸² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Centre-Val-de-Loire

¹⁸³ 4 occurrences

¹⁸⁴ 2 occurrences

4. Les besoins identifiés par les structures accompagnatrices et les besoins réels des porteurs de PAT sont-ils en adéquation ?

Après avoir présenté les besoins des porteurs de PAT identifiés par eux-mêmes puis identifiés par les structures accompagnatrices, nous pouvons identifier un certain nombre de divergences.

Si les moyens humains et financiers sont identifiés comme étant prioritaires chez les porteurs de PAT, les structures accompagnatrices n'ont pas la même analyse car, pour elles, c'est avant tout d'outils dont manquent les porteurs de PAT. Pour elles, les besoins de moyens humains et financiers ne se classent qu'à la 2^e et 3^e place. De fait, peut-on dire qu'il y a une inadéquation entre les besoins identifiés par les structures accompagnatrices et les besoins « réels » identifiés par les porteurs de PAT ? Il semblerait que les besoins de financement ainsi que les besoins de moyens humains soient, en effet, sous-estimés par les structures accompagnatrices qui identifient le besoin d'outils comme étant une priorité pour aider les porteurs de PAT. De leur côté, les porteurs de PAT ne semblent pas intéressés par les outils puisque seulement une personne¹⁸⁵ a mentionné avoir besoin d'outils. De fait, et bien que cette étude ne puisse être généralisable car l'échantillon enquêté n'est pas assez important, il semble pertinent de faire remonter ce type d'informations aux structures accompagnatrices afin que l'accompagnement qu'elles proposent aux porteurs de PAT soient en adéquation avec leurs besoins réels.

Un autre élément intéressant à noter est que le besoin d'échanger ressort en 2^e place d'après les porteurs de PAT, mais seulement en 4^e place pour les structures accompagnatrices. Or, et nous allons le voir dans la section suivante, plusieurs structures, dans plusieurs régions françaises, souhaitent se lancer dans la mise en réseau des porteurs de PAT, à l'échelle de leur territoire régional. Ainsi, pourquoi les structures accompagnatrices souhaitent-elles organiser une mise en réseau alors qu'elles ne semblent pas identifier le besoin d'échanger comme étant primordial pour les porteurs de PAT ? La réponse se cache peut-être dans l'objectif du réseau en lui-même : est-ce que cela sera un réseau pour accompagner les porteurs de PAT et donc diffuser des outils¹⁸⁶ ou bien pour permettre avant tout aux porteurs de PAT d'un territoire donné d'échanger ? La question sous-jacente que nous

¹⁸⁵ Sur 12

¹⁸⁶ Ce qui correspondrait à la tendance obtenue lors des réponses des structures accompagnatrices en entretiens

pouvons également nous poser est la suivante : la création de réseaux dans certaines régions répond-elle aux besoins des porteurs de PAT ?

Si l'objectif du réseau est de permettre l'échange entre porteurs de PAT, alors celui-ci répond aux besoins exprimés des personnes en charge de développer un projet alimentaire territorial. En effet, bien que ces personnes aient tout d'abord besoin de moyens humains et financiers pour mener à bien leur projet, le besoin d'échanger arrive en 2^e position. De fait, créer un réseau permettant l'échange entre pairs répondrait à une partie de leurs besoins. Cependant, si l'objectif principal du réseau est d'accompagner les porteurs de PAT en leur donnant des outils et un appui méthodologie, alors celui-ci ne répond pas aux besoins qu'ils ont exprimés dans les entretiens puisque quasiment personne n'a évoqué avoir besoin d'outils.

Toutefois, il convient de prendre ses résultats avec prudence. En effet, le fait que les porteurs de PAT interrogés n'identifient quasiment pas le besoin d'outils¹⁸⁷ vient peut-être du fait qu'il s'agit de projets assez avancés, qui n'en sont plus à la phase d'émergence, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous.

L'état d'avancement des 10 PAT étudiés

Nom du PAT	Champs de l'alimentaire	Catégorie	Etat d'avancement
Belle-Ile	partiel	lauréat de l'appel à projet du PNA national	Politique alimentaire et PAT en élaboration
Châteauneuf	partiel		Diagnostic réalisé. Mise en place d'actions.
Finistère	systémique	lauréat de l'appel à projet du PNA national	Politique alimentaire et PAT en élaboration
Grand Bergerac	partiel	labellisé	Politique alimentaire et PAT en élaboration
Lorient	systémique	labellisé	Politique alimentaire confirmée avec PAT en élaboration

¹⁸⁷ 1 seule occurrence

Métropole Aix-Marseille	systémique	soutenu par le PNA régional	Politique alimentaire et PAT en élaboration
PETR Pays Barrois	partiel		Diagnostic réalisé. Mise en place d'un plan d'actions.
PNR Lubéron	systémique	labellisé	Politique alimentaire confirmé et PAT confirmé
Sud Meurthe-et-Moselle	partiel	labellisé	Politique alimentaire et PAT en élaboration
Tours Métropole	partiel		Diagnostic réalisé. Mise en place d'actions.

Tous les PAT étudiés ont dépassé la phase d'émergence du projet et ont déjà réalisé leur diagnostic. La grande majorité d'entre eux sont dans la phase d'élaboration. Certains d'entre eux ont même un PAT « confirmé ». De plus, on peut noter que 4 d'entre eux ont été labellisés et que 3 d'entre eux ont été soutenus dans le cadre de l'appel à projet du PNA¹⁸⁸. Ainsi, c'est sans doute car les PAT de l'échantillon en sont au stade de la mise en œuvre que les porteurs de projet n'identifient plus le besoin d'être outillé comme étant primordial. En effet, les porteurs de PAT en émergence semblent avoir de nombreuses interrogations sur la partie diagnostic et mise en place du projet et, de fait, ont besoin d'outils et d'un accompagnement méthodologique. Cela peut expliquer les différences de réponses que l'on obtient entre les porteurs de PAT interrogés et les structures accompagnatrices. Ces dernières ont fortement insisté sur le fait que les porteurs de PAT avaient besoin d'outils car elles sont sans doute confronté à des PAT en émergence, et non des PAT déjà en cours d'élaboration voire confirmés.

¹⁸⁸ 2 nationalement et un régionalement

La mise en place de réseaux régionaux autour des projets alimentaires territoriaux

Comme nous l'évoquions dans la partie introductive, il existe dans plusieurs régions le projet de développer un réseau régional à destination des porteurs de PAT, comme en Bourgogne-Franche-Comté, en Occitanie, en Pays-de-la-Loire ou encore en Auvergne-Rhône-Alpes.¹⁸⁹ Parmi les régions que nous avons enquêtées, 4 d'entre elles portent ce type de projet.¹⁹⁰ Cependant, le but du réseau est-il similaire dans toutes les régions porteuses de ce type d'initiative ? Quelles sont les institutions qui portent ce réseau ? A travers l'analyse des entretiens que nous avons effectués auprès des six régions choisies, nous allons appréhender les différentes modalités de la mise en réseau des PAT à l'échelle régionale.

1. Un réseau régional des PAT : pour quoi faire ?

Comme nous l'avons appris lors de l'analyse de notre questionnaire, 4 des 6 régions enquêtées ont le projet de lancer un réseau régional autour des projets alimentaires territoriaux. Il s'agit de Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur. En revanche, dans les autres régions étudiées, en Martinique et en Bretagne, il n'y a, pour le moment, pas le projet de développer une mise en réseau autour de cette thématique. Concernant la Martinique, et comme nous l'avons vu plus haut, les initiatives de type PAT commencent à peine à voir le jour. De fait, une mise en réseau des PAT n'a pas lieu d'être. Puis, concernant la Bretagne, aucune structure n'a mentionné le projet de mettre en réseau les PAT, même si certains porteurs bretons estiment que cela serait « *très pertinent de monter un réseau régional des PAT* ». ¹⁹¹ Cependant, il est intéressant de noter que la région voisine, Pays-de-la-Loire, a commencé à mettre en réseau ses porteurs de PAT¹⁹² et a invité les porteurs de PAT bretons à faire partie du réseau. De fait, ce réseau inter-régional autour des PAT pourrait permettre aux porteurs de PAT bretons de bénéficier d'une mise en réseau.

¹⁸⁹ D'après les réponses obtenues au questionnaire en ligne

¹⁹⁰ Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur

¹⁹¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CPIE de Belle-Ile-en-Mer

¹⁹² Cette initiative est portée par l'ADEME Pays-de-la-Loire

1.1 La genèse des réseaux régionaux

1.1.1 Région Centre-Val-de-Loire

En région Centre-Val-de-Loire, le conseil régional a lancé cette année une stratégie régionale autour de l'alimentation, regroupant 6 axes, dont un sur « *la structuration et la mise en place des systèmes alimentaires* ». ¹⁹³ C'est la vice-présidente à l'alimentation qui est en charge de ce dossier. Bien que cet axe ne soit pas seulement tourné vers une mise en réseau des PAT sur le territoire, une partie y est consacrée.

1.1.2 Région Grand Est

En 2017, la DRAAF a fait appel à l'IUFN, une association nationale, afin de réaliser un recensement des projets qui allaient « *déboucher sur des PAT ou des projets déjà construits sous forme de PAT* ». ¹⁹⁴ Suite à cela, des rencontres régionales ont été organisées et, ce que les porteurs de PAT ont fait remonter, c'est qu'ils « *ont besoin d'échange et de retours d'expériences sur les projets* ». C'est donc de là qu'est venue la « *volonté de mettre en place un réseau* ». Ce réseau, qui s'appelle « La main à la PAT », a été retenu dans le cadre de l'appel à projet du PNA pour l'année 2017-2018.

1.1.3 Région Nouvelle-Aquitaine

La volonté de mettre en réseau les porteurs de PAT à l'échelle régionale vient d'un partenariat entre trois institutions que sont la DRAAF, la DREAL et l'ARS et qui a démarré avant la fusion des régions, en ex-Aquitaine. Le but de ce partenariat était de « *travailler ensemble autour de territoires pilotes [...] sous le vocable de la gouvernance alimentaire* ». ¹⁹⁵ Suite à la fusion des régions, le partenariat de ces 3 institutions, sur cette thématique, s'est poursuivi et la volonté de créer un réseau régional des PAT est remontée : « *les premiers retours d'expériences des attentes et des besoins de la part des porteurs de projet ont été faits et il y a eu un besoin d'échange* ». ¹⁹⁶

1.1.4 Région Provence-Alpes-Côte-D'azur

Depuis plusieurs années, la chambre régionale d'agriculture, le conseil régional et le réseau rural régional travaillent ensemble sur cette thématique de l'alimentation durable. Depuis 2016, ces 3 institutions ont « *mis en place un observatoire régional des circuits courts qui*

¹⁹³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Centre-Val-de-Loire

¹⁹⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Grand-Est

¹⁹⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

¹⁹⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

comporte 3 axes dont un sur les systèmes alimentaires territoriaux »¹⁹⁷. Puis, en 2017, une « journée régionale des PAT a été organisée avec la Région, le réseau rural et la DRAAF »¹⁹⁸.

1.2 Les objectifs affichés des réseaux régionaux

En région Centre-Val-de-Loire, l'objectif affiché de la création du réseau régional est de « faire connaître les différents partenaires et essayer de dynamiser leurs relations ».¹⁹⁹ En effet, le « point d'entrée du réseau » est de « créer de la synergie et de la cohérence entre les acteurs » car ce sont des projets « énergivores »²⁰⁰. De plus, à terme, l'idée est également de « créer de la méthode d'accompagnement et des outils. »²⁰¹

En région Grand Est, l'objectif affiché du réseau est que « les acteurs puissent se mettre en relation avec d'autres projets pour capitaliser, pour échanger sur leurs expériences, que ce soit des réussites ou des échecs. »²⁰² Citoyens & Territoires, également pilote de ce réseau, partage cette idée et ajoute que ça permet « le partage d'expériences tout en étant en présentiel et sans se déplacer très loin [...] entre gens qui se connaissent. »²⁰³ L'IUFN va plus loin en déclarant que « tout le projet repose sur cette question de la pertinence de l'échelon régional pour aider à la structuration de ces démarches PAT et aider à la création de ces dynamiques de coopération entre les acteurs institutionnels et les autres. »²⁰⁴ La création d'outils numériques est également en projet.

En région Nouvelle-Aquitaine, l'objectif affiché du réseau est de permettre une « interaction, une connaissance mutuelle, un échange » mais également de mettre à disposition « des ressources, de la méthode et des financements ».²⁰⁵ Cela peut également permettre « d'emmener à imaginer des projets différents, de nouvelles idées et de nouvelles actions ».²⁰⁶ La DREAL ajoute que « les gens ont besoin d'un semblant de proximité [...] on arrive plus facilement à nouer des liens quand on a l'opportunité de se voir. »²⁰⁷ Ainsi, l'objectif de ce réseau est avant tout de créer du lien entre les différents porteurs de projet, notamment en organisant des rencontres en présentiel. Cependant, les 3 institutions

¹⁹⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte-D'azur

¹⁹⁸ Ibid

¹⁹⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Centre-Val-de-Loire

²⁰⁰ Ibid

²⁰¹ Ibid

²⁰² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Grand-Est

²⁰³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Citoyens & Territoires

²⁰⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'IUFN

²⁰⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

²⁰⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

²⁰⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

partenaires souhaitent également mettre au point un « *outil qui permettrait l'échange et le partage* ». Cet outil, « le mijoteur »²⁰⁸, a été imaginé lors d'un hackathon organisé par les 3 institutions. D'après le CREPAQ, qui a participé à cet événement, le principe est d'avoir « *une plateforme avec 2 rôles : le développement de réseau avec un centre de ressources et d'échanges grâce à un forum et un incubateur d'idées et d'accompagnement personnalisé* ».²⁰⁹ De fait, en plus de rencontres formelles, un outil web est également prévu.

En région Provence-Alpes-Côte-D'azur, l'objectif de cette mise en réseau des PAT est d'apporter de la « *cohérence territoriale* » et faire en sorte que les « *projets soient complémentaires* ».²¹⁰ Ce réseau permet également de « *favoriser de l'échange entre les territoires* » et de « *mettre en lien les acteurs* »²¹¹, notamment à travers l'organisation de rencontres en petit comité ou en montant des groupes de travail sur des sujets précis. L'idée globale est « *d'améliorer la qualité de ces projets alimentaires via ce réseau régional* »²¹².

Ainsi, tous les réseaux régionaux en cours de création partagent un objectif commun : celui de mettre en réseau les porteurs de PAT afin qu'ils puissent échanger et partager leurs expériences. En ce qui concerne la forme, une mise en réseau « classique » sera proposée, c'est-à-dire à travers l'organisation de rencontres formelles. Mais, la moitié des réseaux régionaux étudiés envisagent aussi de mettre en place une plateforme sur internet afin que les porteurs de PAT puissent poursuivre leurs échanges mais également pour leur mettre à disposition divers outils. D'ailleurs, 3 des 4 réseaux étudiés souhaitent développer des outils à destination des porteurs de PAT sur leur territoire²¹³.

2. Les modalités des différents réseaux

2.1 Région Centre-Val-de-Loire

En région Centre-Val-de-Loire, c'est le conseil régional qui a lancé la démarche, à travers sa stratégie globale autour de l'alimentation, de mettre en place des actions pour développer les « *systèmes alimentaires territoriaux* ». Ils ont fait appel au réseau InPACT afin que celui-ci

²⁰⁸ DREAL NOUVELLE-AQUITAINE, 1^{er} rendez-vous de l'alimentation des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, *nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr*, Octobre 2017, p23

²⁰⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CREPAQ

²¹⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur

²¹¹ Ibid

²¹² Ibid

²¹³ Une des régions souhaite mettre en place des outils mais pas sous la forme d'une plateforme web

puisse leur donner « *une vision de ce qu'il se passe sur le territoire* »²¹⁴. Le conseil régional explique que sa stratégie régionale autour de l'alimentation « *a été concertée* »²¹⁵ et que plusieurs institutions sont impliquées dont les chambres consulaires, les universités et les têtes de réseau associatives. Cependant, le conseil régional estime que « *c'est plus compliqué au niveau des collectivités pour l'instant* » et qu'il ne travaille pas « *avec la DRAAF et la DREAL* »²¹⁶.

Concernant les porteurs de PAT sur le terrain, ils sont plutôt réticents à la création de ce réseau régional : « *créer un réseau régional des PAT, je ne sais pas ce que ça peut apporter puisque nous on le fait déjà au niveau d'InPACT* »²¹⁷. Un autre porteur de PAT s'interroge également : « *Pourquoi faire une mise en réseau à l'échelle régionale ? La mise en réseau a de l'intérêt à l'échelle nationale.* »²¹⁸ La DRAAF, quant à elle, estime que « *les PAT sont peut-être trop peu nombreux* »²¹⁹ pour qu'une mise en réseau à l'échelle régionale soit efficace.

2.2 Région Grand Est

En région Grand Est, cette démarche a été initiée par la DRAAF, avec l'appui de l'IUFN. Puis, Citoyens & Territoires, une association qui œuvre sur le développement local, s'est rattaché au projet concernant la création d'un réseau régional. Le CGET et l'INRA font également partie des institutions collaboratrices. Cependant, il faut noter que c'est l'IUFN qui est chef de file. On peut remarquer l'absence du conseil régional dans ce projet de mise en réseau. D'après Citoyens & Territoires, le conseil régional « *est en recherche de positionnement* » et il n'a pas su « *se positionner dans les délais qui étaient ceux de la candidature pour le projet 'La main à la PAT'* ». ²²⁰ La DRAAF, quant à elle, estime qu'elle n'a toujours pas trouvé de « *levier pour les impliquer davantage* »²²¹. Le conseil régional n'a pas souhaité donner suite à notre demande d'entretien, nous ne pouvons donc avoir plus de précisions sur sa non-participation à ce projet de mise en réseau.

En ce qui concerne les porteurs de PAT, l'accueil de la mise en place d'un tel réseau est plutôt mitigé. Si une personne estime que « *c'est toujours bien de connaître les actions qui*

²¹⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Centre-Val-de-Loire

²¹⁵ Ibid

²¹⁶ Ibid

²¹⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CIVAM du Carroir

²¹⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Tours Métropole

²¹⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Centre-Val-de-Loire

²²⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Citoyens & Territoires

²²¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Grand Est

sont menées par ses voisins »²²², d'autres se méfient car ils ont « peur des sollicitations diverses et variées [...] à ce qu'on passe notre vie en réunion »²²³ ou bien déclarent qu'il « faudrait déjà faire de la mise en réseau sur les territoires avant de faire de la mise en réseau au niveau régional. »²²⁴

2.3 Région Nouvelle-Aquitaine

Comme nous l'avons vu plus haut, la création du réseau régional en faveur des PAT provient de l'initiative de la DRAAF, la DREAL et l'ARS, partenaires depuis plusieurs années sur la thématique de l'alimentation. En ce qui concerne le portage, « ça serait la DRAAF qui porterait le réseau régional des PAT en association avec les partenaires institutionnels et la Région. Mais ce réseau est en cours de construction donc l'articulation est à voir. »²²⁵ En effet, si le conseil régional « a toujours été associé au projet », celui-ci n'est pas pleinement investi comme l'évoque la DREAL qui indique essayer de « de trouver la bonne façon de présenter les choses »²²⁶ pour obtenir un soutien de leur part. L'intérêt d'associer le conseil régional est que le réseau ne soit pas trop institutionnalisé car « un outil ou un réseau trop institutionnel ça ne marchera plus. Les projets doivent venir des territoires et des acteurs de terrain. Il ne faut pas que ce soit rédhibitoire de voir estampiller "Etat" sur quelque chose. »²²⁷ De fait, les 3 institutions souhaitent une véritable ouverture de ce réseau, à travers l'association de nouveaux partenaires. Or, le conseil régional, lorsque nous l'avons interrogé sur le sujet, pense que la création d'un réseau régional n'est « pas intéressante car on a déjà l'observatoire des circuits courts »²²⁸ ²²⁹.

Concernant les porteurs de PAT ou les autres structures en lien avec ce sujet-là, la création d'un réseau régional est plutôt plébiscitée. En effet, même si une personne émet des réserves quant à la mise en place d'un tel réseau car « on travaille déjà en réseau avec toutes les interco »²³⁰, d'autres sont y sont favorables et estiment qu'il faut « mutualiser »²³¹, et que c'est une bonne idée de « mettre des moyens d'animation pour permettre aux territoires de se rencontrer »²³². Enfin, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQNA), un groupement

²²² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PETR Pays Barrois

²²³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

²²⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du Multipole Sud Lorraine

²²⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

²²⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

²²⁷ Ibid

²²⁸ Observatoire Régional des Circuits Courts : <http://www.proximities-obs.fr/>

²²⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

²³⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Charente-Maritime

²³¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Grand Bergerac

²³² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Bordeaux Sciences Agro

d'intérêt public qui œuvre pour le développement territorial, précise qu'une mise en réseau de « *tous les territoires de projets, incluant les territoires qui ont un PAT et d'autres qui n'en ont pas* »²³³ serait plus pertinent.

Pour le moment, les 3 institutions qui ont lancé ce réseau sont « *en train de voir comment on peut formaliser notre partenariat donc on va probablement signer une convention cadre sur l'alimentation saine et durable et les territoires. L'idée est d'aller plus loin avec un portage de nos institutions respectives* ». ²³⁴

2.4 Région Provence-Alpes-Côte-D'azur

La création d'un réseau régional autour des PAT provient de l'initiative du conseil régional, du réseau rural régional²³⁵, de la chambre régionale d'agriculture ainsi que de la DRAAF. Il s'agirait d'une « *volonté politique de la Région* »²³⁶. Cependant, pour le moment, le réseau n'est « *pas encore formalisé* »²³⁷. Il faut encore « *bien définir les enjeux, le portage [...] et éventuellement créer une charte graphique ou un logo pour qu'on puisse être lisible et reconnu.* »²³⁸ De plus, ce réseau étant plutôt un « *souhait des coordinateurs techniques* »²³⁹, tout l'enjeu est de savoir si le conseil régional va souhaiter porter ce réseau, au niveau politique.

En ce qui concerne les porteurs de PAT de la région, tous sont favorables à la création d'un réseau régional estimant que cet échelon est « *pertinent* »²⁴⁰, que cela permettra de lutter contre l'isolement que peuvent connaître certains porteurs et donner de « *l'énergie aux équipes pour se remotiver* »²⁴¹ ou encore permettre « *d'essaimer sur d'autres territoires* »²⁴². Néanmoins, certains s'interrogent sur la pertinence de créer un organe supplémentaire étant donné que le réseau rural régional travaille déjà beaucoup sur le sujet : « *Est-ce qu'on ne peut pas s'appuyer sur l'existant, dans une optique de rationalisation, en se basant sur le réseau rural ?* »²⁴³

²³³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

²³⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

²³⁵ Porté par le conseil régional

²³⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur

²³⁷ Ibid

²³⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte-D'azur

²³⁹ Ibid

²⁴⁰ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PETR d'Arles

²⁴¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la Métropole Aix-Marseille

²⁴² D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PNR du Lubéron

²⁴³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PETR d'Arles

2.5 Remarques

En ce qui concerne les modalités de la mise en place d'un réseau régional, deux cas de figures se présentent. D'après les exemples étudiés, l'initiative de mettre en place un réseau régional peut provenir soit du conseil régional soit d'un service déconcentré de l'Etat.²⁴⁴ Il n'y a pas, dans notre échantillon, d'autres institutions qui portent la volonté de créer un réseau régional autour des PAT.

Nous pouvons remarquer que, lorsque c'est un service déconcentré de l'Etat qui met en place une telle initiative, le conseil régional ne fait pas partie de ses partenaires. Cela se vérifie tant en région Grand Est qu'en région Nouvelle-Aquitaine. De même, lorsque c'est le conseil régional qui met en place l'initiative de développer un réseau régional autour des PAT, les services déconcentrés de l'Etat peuvent être absents de la démarche. C'est le cas en région Centre-Val-de-Loire. Cependant, cela ne se vérifie pas en région Provence-Alpes-Côte-D'azur car, bien que cela soit le conseil régional qui est pris l'initiative de monter un tel réseau, la DRAAF est partenaire et participe à la création du réseau.

Concernant l'accueil que peut recevoir la mise en place d'un réseau régional, les principaux intéressés²⁴⁵ semblent assez mitigés. Si l'accueil d'une telle démarche est plutôt plébiscitée dans les régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte-D'azur (PACA), les réticences sont bien plus nombreuses dans les régions Centre-Val-de-Loire et Grand Est, sans que l'on ne puisse bien expliquer pourquoi il existe de telles différences entre les régions.

Enfin, bien que ces démarches soient lancées, certains partenariats ne sont pas encore formalisés, notamment en Nouvelle-Aquitaine et en PACA. De fait, si le partenariat ne se formalise pas, cela pourrait freiner le déploiement de ces réseaux dans les régions concernées.

²⁴⁴ Le plus souvent la DRAAF

²⁴⁵ Les porteurs de PAT

Le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) et sa perception auprès des personnes interrogées

Après avoir analysé les différents réseaux régionaux autour de la thématique des projets alimentaires territoriaux en cours de création, il convient, à présent, de s'arrêter sur le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT). Le questionnaire ainsi que les entretiens réalisés nous permettent d'appréhender la façon dont les personnes interrogées connaissent le réseau et dont elles l'utilisent, les apports ainsi que les carences qu'elles identifient puis les éventuelles pistes d'améliorations qu'elles préconisent pour l'avenir du réseau national.

1. L'utilisation du RnPAT par les personnes interrogées

Le degré d'utilisation du RnPAT varie selon les personnes interrogées. Ainsi, nous avons classé les réponses obtenues sous 3 catégories, afin de faciliter l'analyse :

- **Pas d'utilisation** : cette catégorie comprend les personnes qui disent ne pas connaître le RnPAT ainsi que les personnes qui disent connaître le réseau mais ne l'utilisent pas.
- **Très rare utilisation** : recense les personnes qui consultent parfois le site internet du réseau
- **Utilisation régulière** : compte les personnes qui disent participer aux réunions et aux séminaires du réseau

Ce qu'il ressort de cette analyse est que la moitié des personnes interrogées n'utilisent pas le réseau national des PAT, soit parce qu'elles ne connaissent tout simplement pas le réseau, soit parce qu'elles le connaissent mais indiquent ne pas l'utiliser : « *J'ai découvert assez récemment et j'ai pas encore vraiment eu le temps de regarder* »²⁴⁶ ou « *Je connais de nom mais je ne connais pas bien* »²⁴⁷. Parmi les autres personnes interrogées, 37% d'entre elles font une utilisation très rare du réseau dans le sens où elles utilisent seulement, et de façon

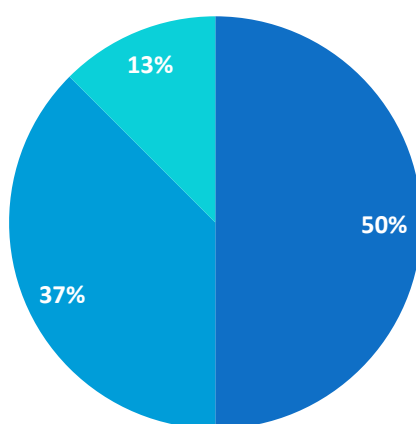
²⁴⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil régional de Centre-Val-de-Loire

²⁴⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ADEME Bretagne

très ponctuelle, le site internet. Les citations suivantes illustrent ce point : « *J'ai visité le site il y a quelques mois* »²⁴⁸ ou « *Je lis les newsletters que l'on reçoit de temps en temps* »²⁴⁹. Enfin, une frange des personnes interrogées²⁵⁰ indiquent utiliser le RnPAT de manière régulière, notamment à travers la participation à des séminaires et réunions organisés par le réseau : « *On participe à des séminaires. [Le RnPAT] fait partie de notre réseau régional des PAT.* »²⁵¹.

Degrés d'utilisation du RnPAT

■ Pas d'utilisation ■ Très rare utilisation ■ Utilisation régulière



Ainsi, l'utilisation qui est faite du RnPAT varie selon les personnes interrogées. D'une manière générale, la moitié des personnes interrogées utilise le réseau de manière ponctuelle ou régulière alors que l'autre moitié ne l'utilise pas.

2. Carences et propositions d'amélioration

Seul un quart des personnes interrogées a identifié des carences au Réseau national des PAT. Trois carences principales ressortent :

- Tout d'abord, un **manque de communication** de la part du RnPAT envers les structures accompagnatrices ou porteurs de PAT est identifié²⁵². En effet, les personnes interrogées ont l'impression que l'information ne descend pas vers eux. Certains indiquent ne pas faire partie de la liste de diffusion ce qui engendre des difficultés

²⁴⁸ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

²⁴⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Grand Est

²⁵⁰ 13% des personnes interrogées

²⁵¹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DREAL Nouvelle-Aquitaine

²⁵² Par 50% des personnes ayant identifié des carences au RnPAT

pour être tenu au courant des séminaires organisés par le réseau : « *Je crois que je ne suis pas dans les listes de diffusion. Je vois là pour la réunion de la semaine prochaine je l'ai appris par le biais des membres du copil du PAT. J'ai pas vos communications.* »²⁵³.

Une autre citation illustre également le fait que certaines personnes semblent ne pas avoir l'information quand un rapport est publié sur le site internet du réseau : « *Là vous venez de me dire qu'il y avait un guide sur les financements mais comment on fait pour avoir l'information ? Moi je ne vais pas tous les jours sur le site pour guetter. Donc il faudrait mieux être informé de la parution* »²⁵⁴.

- Ensuite, plusieurs personnes²⁵⁵ mentionnent le fait que le site internet du RnPAT n'est pas assez fourni en informations et documentation. Il **manque du contenu** sur le site internet, comme l'illustre ces citations : « *Il n'y a rien sur la plupart des axes* »²⁵⁶, « *Je suis allée voir sur le site mais il me paraissait assez peu fourni en documentation* »²⁵⁷.
- Enfin, de façon plus marginale, quelques personnes²⁵⁸ pensent que le RnPAT est **trop abstrait**, dans le sens où les missions du réseau ne sont pas bien identifiées ou comprises par les acteurs: « *Pour beaucoup de gens, je pense que c'est encore assez abstrait ce que fait le RnPAT.* »²⁵⁹

Face à ces carences, 10 propositions ont été formulées afin d'améliorer le RnPAT. Parmi ces propositions, 3 d'entre elles sont ressorties plusieurs fois :

- Il serait intéressant de faire tourner les réunions sur le territoire national pour éviter la centralisation parisienne²⁶⁰
- Le RnPAT devrait augmenter le nombre de retours d'expériences de la part d'autres porteurs de PAT²⁶¹
- La communication entre le RnPAT et les acteurs concernés devrait être améliorée²⁶²

De façon plus marginale, d'autres propositions ont été formulées, mais seulement par une seule personne. Voici les autres idées développées :

- Créer une base documentaire sur le site internet pour trouver rapidement la bonne ressource sur un sujet précis

²⁵³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

²⁵⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du réseau rural régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur

²⁵⁵ 3 occurrences

²⁵⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Provence-Alpes-Côte-D'azur

²⁵⁷ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Citoyens & Territoires

²⁵⁸ 2 occurrences

²⁵⁹ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Bordeaux Sciences Agro

²⁶⁰ 3 occurrences, on retrouve cette idée seulement dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur

²⁶¹ 3 occurrences

²⁶² 2 occurrences

- Créer une typologie des PAT, par mots clés
- Organiser des rencontres dématérialisées, à travers l'utilisation de la visio-conférence
- Augmenter les moyens d'animation du RnPAT
- Créer un agora électronique sur le site internet avec un système de questions / réponses
- Mettre à disposition des acteurs une boîte à outils avec de la méthodologie, des références et des indicateurs de réussite
- Faire mandater le RnPAT par la DGAL afin que cela soit officiel que c'est le RnPAT qui effectue le suivi des PAT sur le territoire national.

Ainsi, à travers l'analyse des carences et des propositions d'amélioration du RnPAT, on s'aperçoit que la tendance principale se joue sur la communication. En effet, les structures accompagnatrices et porteurs de PAT aimeraient recevoir plus d'informations concernant l'actualité du réseau. Plusieurs personnes nous ont mentionné le fait qu'elles n'avaient pas le temps d'aller chercher de l'information sur le site internet, il faut donc que l'information vienne à elles, notamment par le biais de l'envoi de mail pour les prévenir de la prochaine rencontre ou bien de la publication d'un nouveau rapport.

L'articulation entre le RnPAT et les réseaux régionaux : quels scénarios ?

A présent que nous avons une vision claire de la perception du RnPAT ainsi que des réseaux régionaux autour de cette thématique qui sont en cours de déploiement dans plusieurs régions françaises, il convient de s'interroger sur la ou les articulation(s) possible(s) entre ces deux échelons. Nous avons posé la question aux personnes interrogées lors des entretiens réalisés. L'analyse de leurs réponses nous permet de dégager plusieurs scénarios.

1. Analyse globale des réponses

Il convient de mentionner que 42,5% des personnes interrogées n'ont pas répondu à la question, ou bien n'ont pas souhaité donner leur avis sur le sujet. Parmi les personnes ayant répondu, 15% d'entre elles ont éprouvé de la difficulté à s'exprimer sur un tel sujet, comme en témoigne les citations suivantes : « *j'ai pas trop réfléchi à ça* »²⁶³, « *c'est un peu difficile de répondre à la question* »²⁶⁴. Néanmoins, des propositions ont émergées concernant les possibles articulations entre l'échelon national et l'échelon régional, au sujet des projets alimentaires territoriaux.

Afin de permettre l'analyse, nous avons une nouvelle fois classé les réponses obtenues en différentes catégories. Tout d'abord, en ce qui concerne le RnPAT c'est-à-dire l'échelon national, plusieurs propositions ressortent, classées de la plus mentionnée à la moins mentionnée :

- Le RnPAT comme centre de ressources, avec notamment des apports en méthodologie et documentation²⁶⁵
- Le RnPAT comme instance de diffusion d'informations au niveau régional²⁶⁶
- Le RnPAT comme entité permettant d'avoir une vision stratégique et de structurer la dynamique des PAT²⁶⁷
- Le RnPAT comme coordinateur des réseaux régionaux²⁶⁸

²⁶³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du PNR du Lubéron

²⁶⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne du CPIE de Belle-Ile-en-Mer

²⁶⁵ 7 occurrences

²⁶⁶ 5 occurrences

²⁶⁷ 4 occurrences

²⁶⁸ 2 occurrences

Le RnPAT comme facilitateur d'échanges entre différents acteurs²⁶⁹

Concernant le niveau régional, nous pouvons également recenser plusieurs propositions, classées de la plus mentionnée à la moins mentionnée :

- Le réseau régional des PAT comme relais d'informations au niveau national²⁷⁰
- Le réseau régional des PAT comme lieu d'échanges et de rencontres grâce à sa proximité avec les acteurs de terrain²⁷¹
- Le réseau régional des PAT comme lieu permettant un travail opérationnel²⁷²

La première chose importante que l'on peut noter est que les personnes interrogées n'identifient pas de potentielle concurrence entre l'échelon national et l'échelon régional au niveau des projets alimentaires territoriaux. Au contraire, à travers les réponses obtenues, on remarque qu'une **forme de complémentarité** entre le RnPAT et les réseaux régionaux des PAT est recherchée : « *Je pense que ça peut être complémentaire en terme de richesse d'échanges* ». ²⁷³ En effet, on constate que les personnes interrogées voient de possibles allers-retours entre le RnPAT et l'échelon national. Le RnPAT pourrait diffuser de l'information au niveau régional et, en parallèle, l'échelon régional pourrait faire remonter de l'information au niveau national. Ainsi, chaque instance, à un niveau géographique particulier, servirait de relais d'informations à son homologue.

Alors que la majorité des personnes considère que le rôle du RnPAT est d'être un centre de ressources, capable de fournir de la documentation, de la méthodologie et des outils pratiques aux structures accompagnatrices ou porteurs de PAT, le réseau régional est plutôt vu comme un lieu d'échanges et de rencontres. En effet, plusieurs personnes s'accordent sur le fait que l'échelon régional, de par sa proximité, peut faciliter les temps de rencontres et d'échanges autour des PAT. Des rencontres physiques, avec ses voisins, entre « *gens qui se connaissent* » ²⁷⁴ semblent donc plébiscitées par les personnes interrogées : « *c'est plus simple de se rencontrer physiquement en région plutôt qu'à l'échelon national* » ²⁷⁵. De plus, certains font ressortir l'idée qu'il y a des spécificités propres sur chaque territoire régional et qu'il est donc d'autant plus pertinent d'échanger avec des personnes présentes sur un même

²⁶⁹ 2 occurrences

²⁷⁰ 8 occurrences

²⁷¹ 7 occurrences

²⁷² 5 occurrences

²⁷³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'ARS de Nouvelle-Aquitaine

²⁷⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de Citoyens & Territoires

²⁷⁵ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine

territoire : « *On peut avoir des problématiques proches vu qu'on est sur des territoires proches.* »²⁷⁶ De fait, les personnes interrogées semblent plutôt privilégier le besoin d'échanges à une échelle régionale plutôt qu'à une échelle nationale.

De manière générale, l'échelon national est appréhendé comme une instance permettant de collecter et de partager tout type d'information concernant les PAT et qui peut ensuite servir aux structures accompagnatrices ou aux porteurs de PAT. Mais, l'échelon national est également vu comme une entité permettant de structurer la dynamique des PAT voire de coordonner les réseaux régionaux. D'un autre côté, l'échelon régional est plutôt appréhendé comme étant l'échelle pertinente pour faire de l'échange d'expériences entre pairs ainsi que pour travailler de façon opérationnelle sur les PAT. Ainsi, d'après les personnes interrogées, l'échelon national et l'échelon régional n'auraient pas les mêmes missions. Ceci étant dit, une forte complémentarité est recherchée puisque la majorité des personnes estiment qu'il faut que le RnPAT et les réseaux régionaux puissent échanger de l'information entre eux à travers des allers-retours perpétuels.

2. L'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional : trois scénarios

L'analyse des réponses obtenues nous donne à penser que 3 scénarios sont possibles concernant l'articulation entre l'échelon national, avec le RnPAT et l'échelon régional, avec les réseaux régionaux des PAT.

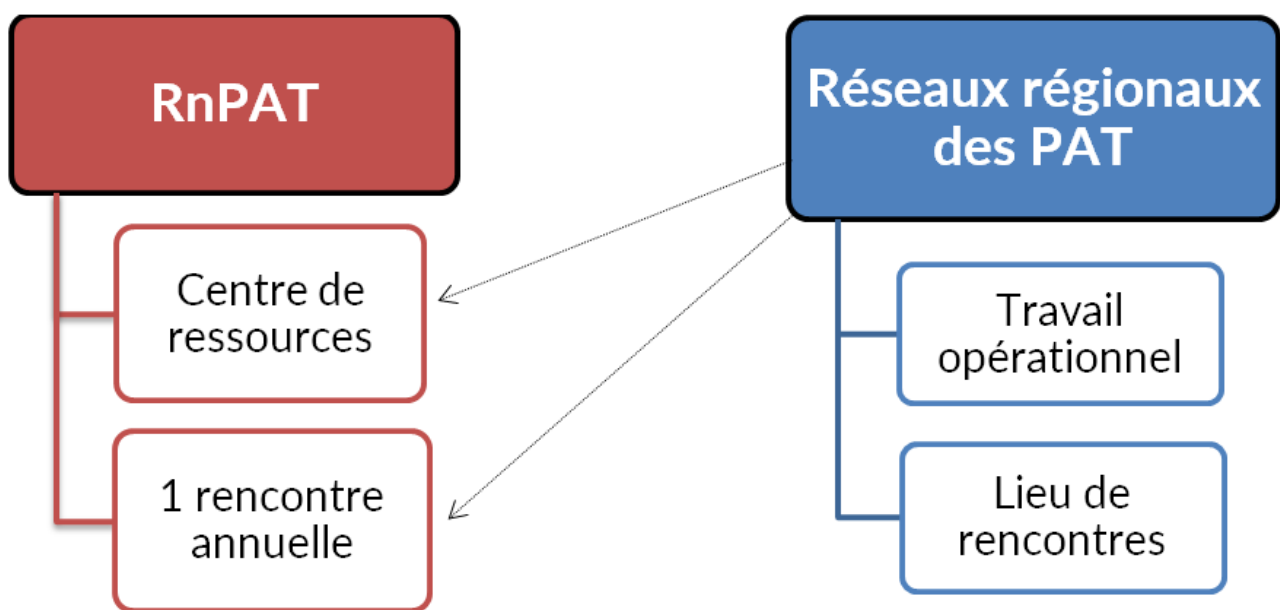
2.1 Le RnPAT : un centre de ressources

Comme nous venons de le voir précédemment, la majorité des personnes interrogées voit le réseau national des PAT comme un centre de ressources permettant d'accéder à de la documentation variée sur les projets alimentaires territoriaux ainsi qu'à des outils méthodologiques, estimant que les rencontres entre acteurs devraient avoir lieu à l'échelon régional.

Ainsi, le premier scénario qui semble se dessiner est le suivant : le RnPAT serait cantonné à un rôle de centre de ressources regroupant divers documents sur les PAT en tant que tels et, plus largement, sur la thématique de l'alimentation durable, ainsi qu'une palette d'outils pour

²⁷⁶ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de la chambre régionale d'agriculture de Grand Est

aider les porteurs de PAT à développer leurs projets. Une rencontre annuelle serait organisée pour présenter les différentes actualités de l'année aux membres du réseau mais il n'y aurait pas de rencontres plus régulières, notamment entre structures accompagnatrices et porteurs de PAT pour échanger sur la démarche « PAT ». Ainsi, dans ce scénario, le réseau régional serait, à lui seul, en charge d'organiser des rencontres permettant aux porteurs de PAT d'échanger sur le sujet. Il n'y aurait donc plus la possibilité pour les porteurs de projet d'échanger régulièrement entre eux au niveau national. Le réseau régional permettrait également aux porteurs de projet de travailler de façon opérationnelle, notamment sur des problématiques spécifiques au territoire régional.



Réalisation : Audrey Boyer, Terres en villes

2.2 Le RnPAT : un centre de rencontres

Le deuxième scénario qui se dessine va plus loin que le premier dans le sens où le RnPAT ne serait pas seulement cantonné à un rôle de centre de ressources mais organiserait également des rencontres à destination des membres du réseau, que ce soit des structures accompagnatrices ou des porteurs de PAT, afin qu'ils puissent échanger.

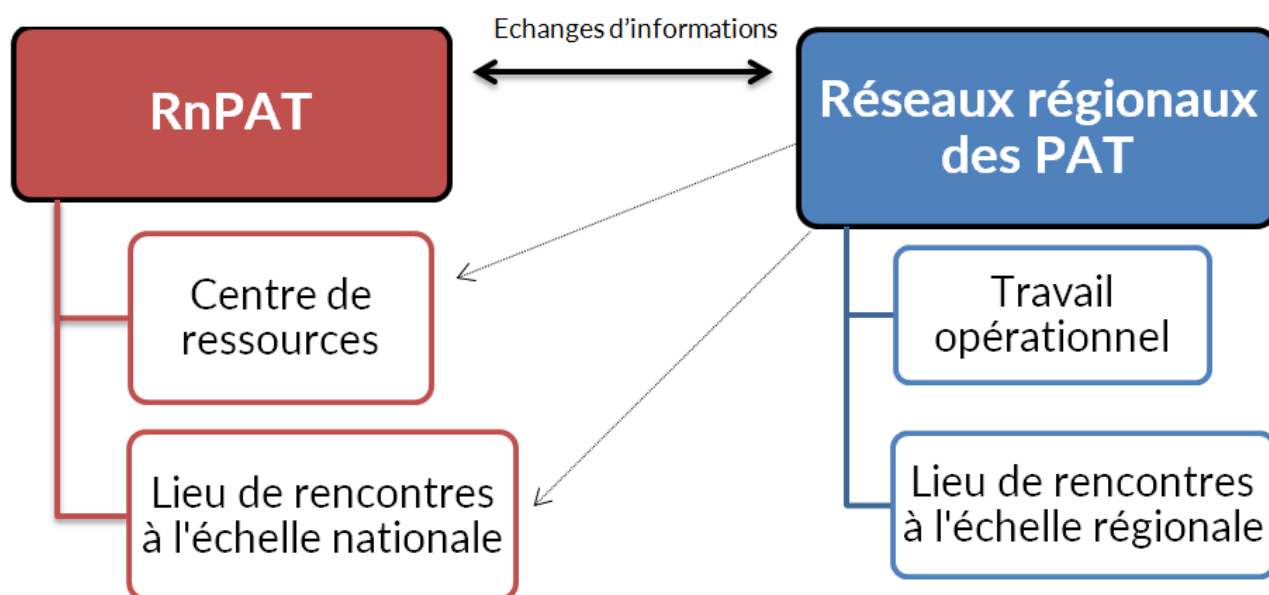
Dans ce scénario, le RnPAT fournirait des documents ainsi que des outils méthodologiques sur les PAT, mais il serait également organisateur de rencontres entre structures accompagnatrices et porteurs de PAT, provenant de tout le territoire national. Cela permettrait aux personnes qui le souhaitent d'avoir une vision plus large, une certaine

ouverture, sur toutes les initiatives qui se mettent en place sur le territoire national. De fait, cela viendrait enrichir leurs perspectives.

Dans ce scénario, il y aurait donc 2 types de mise en réseau des PAT :

- une **mise en réseau régionale**, organisée par chaque réseau régional des PAT, pour que les porteurs de projet puissent échanger avec leurs voisins de manière régulière et travailler de façon opérationnelle sur des problématiques spécifiques à leur territoire.
- une **mise en réseau nationale**, organisée par le RnPAT, pour que les porteurs de PAT et les structures accompagnatrices puissent s'ouvrir sur d'autres initiatives que celles dont elles sont témoins sur leur territoire régional.

Cependant, il n'y aurait pas forcément de liens entre l'échelon national et l'échelon régional, si ce n'est un échange d'informations entre les deux niveaux : le RnPAT vers le réseau régional, et le réseau régional vers le RnPAT.



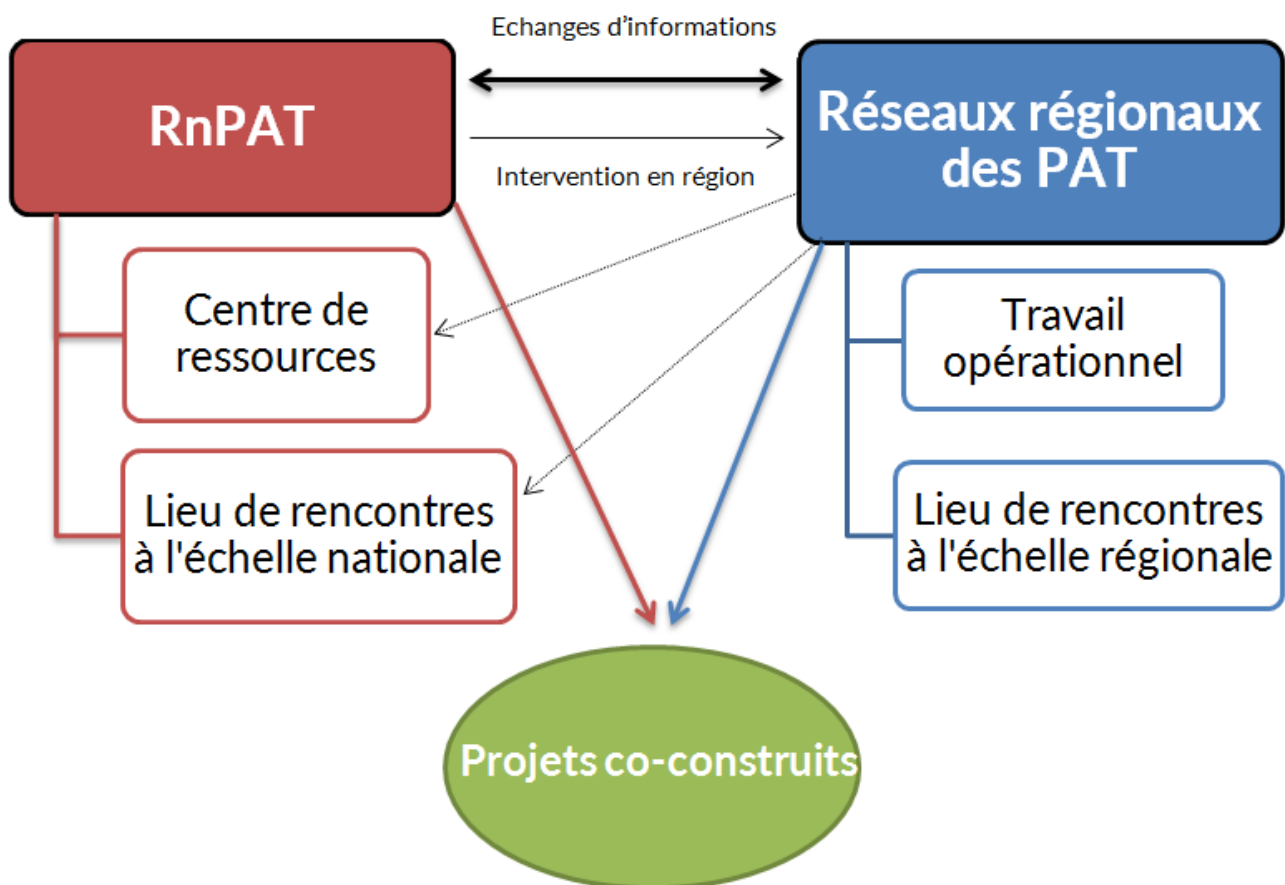
Réalisation : Audrey Boyer, Terres en villes

2.3 Le RnPAT : un centre de ressources et d'expérimentation

Le troisième et dernier scénario met en exergue le souhait de la part de plusieurs personnes interrogées de voir une complémentarité et des échanges réguliers entre le RnPAT et les réseaux régionaux.

Dans ce scénario, le RnPAT garderait une fonction de centre de ressources mais serait également un lieu de rencontres entre structures accompagnatrices et porteurs de PAT, au

niveau national. De plus, et c'est là où cela change par rapport au deuxième scénario, le RnPAT pourrait intervenir, à la demande des réseaux régionaux des PAT, en région. Cela pourrait se faire de manière ponctuelle : lors de l'organisation d'un événement par un réseau régional, celui-ci pourrait solliciter le RnPAT pour qu'il participe²⁷⁷. Mais, on pourrait également imaginer une forme de coopération renforcée entre les deux échelons, notamment par le biais de la co-construction de projets autour des PAT. Il y aurait également de l'échange d'informations entre ces deux niveaux : le RnPAT faisant descendre de l'information en région et l'échelon régional faisant remonter de l'information au niveau national. De fait, dans ce scénario, l'échelon national et l'échelon régional travailleraient de concert sur la thématique des PAT. La co-construction de projets pourrait bénéficier aux porteurs de PAT actuels mais pourrait aussi, peut-être permettre d'inciter de nouveaux territoires à se lancer dans la démarche.



Réalisation : Audrey Boyer, Terres en villes

²⁷⁷ C'est l'idée mentionnée par une personne du réseau rural régional de Provence-Alpes-Côte-D'azur

Conclusions générales et préconisations

1. Conclusions générales de l'étude

1.1 Une dynamique autour des PAT toujours en pleine expansion

Le questionnaire et les entretiens ont confirmé la tendance que nous avons identifiée en introduction, à savoir que la dynamique autour des PAT est en pleine expansion sur tout le territoire national. Certaines régions sont plus en avance que d'autres mais, globalement, à l'exclusion des territoires d'outre-mer qui semblent ne pas s'être totalement saisi de la thématique, de plus en plus de territoires se lancent dans l'aventure PAT. Le nombre de PAT ou démarches similaires cités par les répondants au questionnaire et par les personnes interrogées lors des entretiens en témoigne : plus d'une cinquantaine de démarches ont été identifiées.

1.2 Financement et moyens humains : les besoins prioritaires des porteurs de PAT avancés

A travers cette étude, les porteurs de PAT interrogés ont exprimé leurs principaux besoins. Il apparaît que leurs besoins prioritaires se concentrent autour des moyens humains et financiers, les deux étant souvent très liés. Un autre besoin particulièrement identifié est le besoin d'échanger. Les porteurs de projets, à travers l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, s'enrichissent mutuellement et permettent à leurs projets de se développer.

Un élément qui peut paraître surprenant au premier abord est que les structures accompagnatrices n'identifient pas les mêmes besoins. D'après elles, les porteurs de PAT ont surtout besoin d'outils, notamment méthodologiques, afin de démarrer leur projet puis de le mettre en œuvre. Cette différence d'identification des besoins peut s'expliquer par le fait que nous avons majoritairement interrogé des porteurs de PAT bien avancés. De fait, ils n'ont plus besoin d'outils méthodologiques pour mettre en place leur PAT. En revanche, les structures accompagnatrices sont, elles, sollicitées par des porteurs ayant un projet en phase d'émergence et donc demandeurs d'outils pour lancer leur projet. De fait, nous pouvons penser que le stade de la phase d'un projet fait évoluer le type de besoins qui peuvent être rencontrés par les porteurs de PAT. C'est également le constat exprimé dans une étude réalisée par le CEREMA et commandée par le Ministère de la Transition Ecologique et

Solidaire²⁷⁸. En effet, cette étude montre qu'au « *stade du diagnostic, les territoires cherchent des outils, des moyens et méthodes de mise en œuvre* »²⁷⁹ d'un PAT. Mais, « *les collectivités expriment toutes le besoin de soutien, de moyens financiers, d'ingénierie et aussi de mise en réseau et d'animation nationale* ». ²⁸⁰ De fait, cela confirme notre hypothèse selon laquelle les besoins prioritaires des porteurs de PAT sont différents selon le stade de leur projet : si les porteurs de PAT en émergence sont plutôt à la recherche d'outils et d'accompagnement méthodologique, les porteurs de PAT plus avancés sont plutôt à la recherche de moyens humains et financiers.

1.3 Une multitude d'acteurs impliqués dans la thématique des PAT

Notre analyse des réponses du questionnaire ainsi que les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude nous permet de rendre visible la multitude d'acteurs impliqués dans la thématique des PAT, sur tout le territoire national. Les collectivités sont évidemment en première ligne, ce sont elles qui pilotent ce type de projet le plus souvent²⁸¹. Cependant, les acteurs institutionnels ne sont pas en reste. Ainsi, les services déconcentrés de l'Etat en région tels que la DRAAF, la DREAL et l'ARS, puis d'autres comme l'ADEME ou encore les chambres d'agriculture sont impliqués dans la thématique, notamment à travers un accompagnement ou bien une aide financière. Les acteurs associatifs sont également bien présents sur la thématique de l'alimentation durable dans son ensemble, et donc également sur les projets alimentaires territoriaux. Enfin, le monde de la recherche travaille sur cette thématique. Globalement, tout le monde semble trouver sa place et travailler en complémentarité même si des tensions peuvent apparaître, notamment entre les services déconcentrés de l'Etat et le conseil régional²⁸². Des « *espaces de chevauchement* »²⁸³ peuvent également exister entre associations œuvrant sur cette même thématique et parfois déboucher sur quelques tensions.

1.4 Des réseaux régionaux des PAT en cours de développement pour répondre à la demande d'échanges exprimée par les porteurs de PAT

²⁷⁸ MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, *Théma : L'alimentation, un nouvel enjeu de développement durable pour les territoires*, Septembre 2017

²⁷⁹ Ibid, p12

²⁸⁰ Ibid, p34

²⁸¹ Des structures associatives peuvent également être pilote, comme c'est le cas pour Belle-Ile-en-Mer où c'est le CPIE qui porte le PAT et non la collectivité

²⁸² Comme nous l'avons vu à travers la mise en place des réseaux régionaux des PAT

²⁸³ D'après les propos recueillis lors d'un entretien avec une personne de l'IUFN

Notre étude a permis de dévoiler les différentes régions qui portent une initiative de mise en réseau en faveur des PAT. On retrouve ce type d'initiative dans 7 régions françaises, ce qui témoigne d'une véritable tendance de fond. Notre échantillon de 6 régions nous a permis d'en étudier plus spécifiquement quatre²⁸⁴. La mise en place de réseaux des PAT à l'échelle régionale est, globalement²⁸⁵, plébiscitée par les porteurs de PAT et par les structures accompagnatrices qui y voient l'occasion d'échanger plus régulièrement grâce à la proximité apportée par le réseau puis de pouvoir travailler ensemble sur des points spécifiques au territoire régional. D'après notre échantillon d'étude, 2 types de configuration de ces réseaux régionaux apparaissent : ils sont soit à l'initiative du conseil régional, soit à l'initiative d'un service déconcentré de l'Etat (le plus souvent la DRAAF). Or, hormis en région Provence-Alpes-Côte-D'azur, lorsque c'est le conseil régional qui porte l'initiative, les services déconcentrés de l'Etat ne participent pas à la démarche et, réciproquement, quand ce sont les services de l'Etat qui portent l'initiative d'une mise en réseau régionale, le conseil régional n'est pas associé à la démarche.

Le développement de réseaux régionaux de PAT dans plusieurs régions françaises témoigne d'une tendance de fond et nous invite donc à nous poser la question du type d'articulation qui doit être privilégié entre le RnPAT et l'échelon régional.

2. Préconisations pour le RnPAT

Au terme de cette étude, il convient de formuler plusieurs préconisations à l'attention du Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT).

2.1 Préconisations générales

2.1.1 Améliorer la communication auprès des membres du réseau

Les personnes interrogées ont été nombreuses à identifier un manque de communication du RnPAT. De fait, il semble particulièrement important d'améliorer la communication auprès des membres du réseau. Pour se faire, l'idée est d'apporter l'information directement aux membres du réseau, sans que ces derniers aient besoin d'aller la chercher sur le site internet. Il serait donc pertinent d'envisager de mettre en place une liste de diffusion auprès de tous les membres du réseau et d'envoyer des e-mails très régulièrement pour leur faire parvenir

²⁸⁴ Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte-D'azur

²⁸⁵ Certaines personnes interrogées font tout de même part de leurs réticences

les dernières nouveautés en termes d'actualité : dates des prochaines réunions, publication d'un nouveau rapport sur le site internet, etc.

2.1.2. Renforcer le contenu du site internet

Au-delà de l'amélioration de la communication auprès des membres du RnPAT, plusieurs personnes se sont également arrêtées sur le fait que le contenu du site internet du RnPAT²⁸⁶ n'était pas assez fourni. Il serait notamment intéressant de compléter les outils existants puis de créer de nouveaux outils pour aider les porteurs de PAT et les structures accompagnatrices à trouver plus facilement les documents pertinents sur le site internet. Ainsi, certaines fiches recensant les PAT pourraient être complétées afin que le niveau d'information soit identique entre toutes. De plus, une classification des PAT par région et/ou par catégorie²⁸⁷ pourraient permettre au site internet de gagner en lisibilité et de faciliter la recherche d'information de la part des personnes intéressées. Enfin, on pourrait imaginer inclure d'autres critères au « moteur de recherche des PAT » tels que les difficultés principales rencontrées et les solutions mises en œuvre pour y remédier, afin que les porteurs de PAT intéressés puissent bénéficier de retours d'expériences concrets et exploitables immédiatement.

2.1.3 Se tourner vers l'international pour enrichir les perspectives

Même si cela n'a été mentionné que par une seule personne²⁸⁸, il nous semblait intéressant de s'arrêter sur l'idée selon laquelle le RnPAT pourrait s'ouvrir à l'international, en allant chercher des démarches similaires, ne serait-ce que dans les pays européens. En effet, cela permettrait d'apporter une nouvelle ouverture et de nouvelles perspectives aux porteurs de PAT comme aux structures accompagnatrices. Cela pourrait se traduire par des fiches présentant telle ou telle initiative à l'étranger mais également par l'invitation de porteurs de projet, dans la thématique de l'alimentation durable, lors de journées organisées par le réseau national. Les démarches internationales, similaires à des projets alimentaires territoriaux en France, pourraient contribuer à enrichir les porteurs de PAT et les structures accompagnatrices et à les aider à développer leur projet.

²⁸⁶ Voir : <http://rnpat.fr/>

²⁸⁷ Lauréat de l'appel à projet du PNA, labellisé, etc

²⁸⁸ Lors d'un entretien réalisé avec une personne de la Métropole Aix-Marseille

2.1.4 S'inspirer des modalités de rencontres d'autres réseaux nationaux

Il peut parfois être éclairant de s'inspirer du fonctionnement et du mode d'organisation d'autres réseaux. Ainsi, lors d'un entretien que nous avons réalisé²⁸⁹, une personne nous a parlé du fonctionnement du réseau TEPOS²⁹⁰ et notamment de leurs modalités de rencontres. Ainsi, chaque année une région est choisie pour organiser et tenir les rencontres nationales du réseau. Ces rencontres s'étalent sur trois jours et proposent de nombreux ateliers en petits groupes, des conférences ainsi que des visites sur le terrain.²⁹¹ Ce mode d'organisation, c'est-à-dire de faire tourner, chaque année, les rencontres sur le territoire national et de proposer des visites de terrain peut potentiellement être intéressant à mettre en place, d'autant plus que lors des entretiens, plusieurs personnes²⁹² ont exprimé l'idée selon laquelle les réunions étaient « trop » centralisées.

2.2 Préconisations concernant l'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional

L'un des objectifs de cette étude était de mettre au jour les modalités d'accompagnement des PAT à l'échelle nationale et régionale. Voici donc les préconisations, tirées de l'analyse, que l'on peut formuler concernant le type d'articulation à privilégier entre le RnPAT et l'échelon régional, mais tout reste encore à inventer.

2.2.1 Travailler de manière complémentaire avec les réseaux régionaux

L'élément important qui doit être retenu de cette étude est qu'une **complémentarité est recherchée** entre l'échelon régional et l'échelon national, et ce y compris de la part des institutions qui portent l'initiative de mettre en place un réseau régional autour des projets alimentaires territoriaux. D'après les personnes interrogées, il n'y aurait pas de concurrence entre ces deux échelons, bien au contraire. De fait, le RnPAT doit se saisir de cet élément et travailler de manière complémentaire avec les réseaux régionaux des PAT. A ce titre, il serait pertinent d'organiser une réunion permettant de mettre autour de la table le RnPAT et les réseaux régionaux en train de se monter afin qu'un véritable travail complémentaire puisse voir le jour. Il faut noter qu'un travail en complémentarité ne peut se faire sans une communication régulière entre l'échelon national et l'échelon régional, afin d'éviter les éventuels doublons.

²⁸⁹ Avec une personne de Citoyens & Territoires

²⁹⁰ Territoires à Energie POSitive

²⁹¹ TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE, Les rencontres TEPOS 2018 se préparent en cœur de Savoie, *territoires-energie-positive*, 02/05/18

²⁹² 3 occurrences

2.2.2 Mettre en place une coopération renforcée avec les réseaux régionaux qui le souhaitent

Au-delà d'un travail en complémentarité, le RnPAT pourrait aller plus loin en mettant en place une véritable **coopération renforcée** avec les réseaux régionaux qui le souhaitent²⁹³. Ainsi, le RnPAT pourrait intervenir ponctuellement en région, s'il est sollicité par le réseau régional des PAT. Puis, cela pourrait également se traduire par une forme de co-construction, entre le RnPAT et un ou des réseaux régionaux, autour de projets en lien avec les PAT. Cela permettrait de développer de nouvelles actions dans le but de proposer une aide renforcée aux porteurs de PAT mais également d'inciter d'autres acteurs à se lancer dans cette dynamique. Ainsi, la mise en place d'une coopération renforcée entre l'échelon régional et l'échelon national donnerait un nouvel élan à la dynamique actuelle, déjà bien lancée, autour des projets alimentaires territoriaux et contribuerait, plus globalement, à promouvoir une alimentation plus durable sur le territoire national.

²⁹³ Voir scénario n°3

Bibliographie

Rapports

APCA, Rapport d'analyse comparative, *La prise en compte et l'articulation des différents champs de l'alimentation dans les projets alimentaires territoriaux*, Louis Macé, Août 2017, 75p

Disponible sur : http://rnpat.fr/wp-content/uploads/2017/10/RnPAT1.1_ArticChampsPAT_2017.pdf

TERRES EN VILLES, Rapport d'étude, *L'ingénierie financière des projets alimentaires territoriaux*, Damien Montégu, Février 2018, 292p

Disponible sur : <http://rnpat.fr/2018/04/06/le-rapport-detude-sur-lingenierie-financiere-des-pat-est-disponible/>

Sources institutionnelles

AGRESTE BRETAGNE, Le 4 pages « Bilan agricole 2015 en Bretagne – Un climat de crise », *draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr*, Mai 2016, 4p

Disponible sur : http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Bilan_2015_cle0d36e7.pdf

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE, Dynamique des projets alimentaires territoriaux en Nouvelle-Aquitaine, Etat des lieux, *draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr*, Novembre 2016, 76p

Disponible sur : http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Final_IUFN_PAT_DRAAF_NA_cle01f587.pdf

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE, Règlement du sprint concept, Alimentation et territoires, *nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr*, 25/09/17

Disponible sur : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/reglementsprintconceptv35septembre2017.pdf>

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE, 1^{er} rendez-vous de l'alimentation des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, *nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr*, Octobre 2017, 40p

Disponible sur : <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cr-tulle3.pdf>

INSEE, La Bretagne : première région française pour la production et la transformation de viande, *insee.fr*, 15/01/16

Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908482>

LEGIFRANCE, Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (1), Article 39, *legifrance.gouv.fr*

Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/10/13/AGRX1324417L/jo#JORFARTI000029573485>

LEGIFRANCE, Loi N° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales, *legifrance.gouv.fr*

Disponible sur :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030109622&categorieLien=id>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Instruction du gouvernement : « Dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux (PAT) par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt », *info.agriculture.gouv.fr*, 30/03/17

Disponible sur : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2017-294>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Programme National pour l'Alimentation – 33 projets lauréats 2017-2018, *agriculture.gouv.fr*, 2018, 26p

Disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/programme-national-pour-lalimentation-les-laureats-2017-2018>

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, Reconnaissance des projets alimentaires territoriaux : concrétisation du dispositif annoncé par Stéphane Le Foll lors du salon international de l'agriculture, *agriculture.gouv.fr*, 03/04/17

Disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/reconnaissance-des-projets-alimentaires-territoriaux-concretisation-du-dispositif-annonce-par>

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, Théma : L'alimentation, un nouvel enjeu de développement durable pour les territoires, *ecologique-solidaire.gouv.fr*, Septembre 2017, 40p

Disponible sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20L%27alimentation%20un%20nouvel%20enjeu%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable%20pour%20les%20territoires.pdf>

Sitographie

RNPAT, La banque des PAT et politiques alimentaire, *rnpat.fr*

Disponible sur : <http://rnpat.fr/les-projets-alimentaires-territoriaux-pat/banque-des-pat/>

RNPAT, Présentation, *rnpat.fr*

Disponible sur : <http://rnpat.fr/le-projet/presentation/>

RNPAT, Les 4 axes du projet, *rnpat.fr*

Disponible sur : <http://rnpat.fr/le-projet/les-4-axes-du-projet/>

TERRITOIRES A ENERGIE POSITIVE, Les rencontres TEPOS 2018 se préparent en cœur de Savoie, *territoires-energie-positive*, 02/05/18

Disponible sur : <http://www.territoires-energie-positive.fr/reseau/rencontres-nationales/les-rencontres-tepos-2018-se-preparent-en-coeur-de-savoie>

TERRES EN VILLES, Présentation, *terresenvilles.org*

Disponible sur : <http://terresenvilles.org/>

Annexes

Annexe 1 : La trame du questionnaire

I- IDENTIFICATION

1. Nom, prénom
2. E-mail et/ou numéro de téléphone
3. Dans quelle institution travaillez-vous ?
4. Pour quelle direction et quel service travaillez-vous ?
5. Quelle est votre fonction ?
6. Dans quelle région travaillez-vous ?

II.VOTRE INSTITUTION, VOTRE TRAVAIL ET LES PAT

7. Connaissez-vous les projets alimentaires territoriaux ?
 - a. Je n'en ai jamais entendu parler.
 - b. J'en ai une vague idée
 - c. Je sais de quoi il s'agit et je pourrais en parler
 - d. Je connais parfaitement le sujet
8. Pour vous, qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial (PAT) ?
9. Connaissez-vous des PAT dans votre région ? Si oui, pourriez-vous citer quelques exemples ?
10. Quels sont, selon vous, les principaux enjeux de la mise en place d'un PAT dans votre région ?
11. Quelles sont les actions spécifiques de votre institution en faveur des PAT ?
12. Pensez-vous que des actions réalisées dans le cadre de votre travail puissent être intégrées dans un PAT ? Si oui, lesquelles ?
13. Etes-vous déjà intervenu en faveur des PAT ? Si oui, dans quel cadre et pour quoi faire ?

III.VOTRE RESEAU RURAL REGIONAL ET LES PAT

14. Connaissez-vous le réseau rural régional de votre région ?
15. Votre réseau rural régional travaille-t-il sur les PAT ? Si oui, que fait-il ?

16. De quelle manière votre réseau rural régional pourrait-il encore mieux accompagner les porteurs de PAT ? *(plusieurs réponses possibles)*

- a. Mise en réseau
- b. Accompagnement individuel
- c. Appuis méthodologiques
- d. Séminaires à thèmes
- e. Autre (précisez)

17. Avez-vous connaissance d'autres réseaux en région consacrés à la thématique de l'alimentation durable ? Si oui, citez-les.

18. Votre institution porte-t-elle une initiative de mise en réseau des PAT ? Si oui, laquelle et pour quoi faire ?

IV. LE RNPAT ET VOS ATTENTES

19. Connaissez-vous le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (RnPAT) ?

- a. Oui
- b. Non

20. Utilisez-vous ce réseau et si oui, comment ?

21. D'après vous, quels sont les principaux apports et les principales carences du RnPAT ?

22. Pour le futur, quelles sont vos principales attentes vis-à-vis du réseau national des PAT ?

23. Votre réseau rural régional échange-t-il avec le réseau national ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Ne sait pas

24. Quelles complémentarités voyez-vous entre le RnPAT et les réseaux ruraux régionaux ?

25. Y-a-t-il des doublons à éviter entre le RnPAT et les réseaux ruraux régionaux ?

26. Ce questionnaire arrivant à sa fin, vous pouvez profiter de cet espace pour nous faire part de vos autres remarques.

Annexe 2 : Les institutions ayant répondu au questionnaire (par régions)

Région	Institution
Auvergne-Rhône-Alpes	Chambre d'agriculture
	DRAAF
	Réseau Rural Régional (Cap Rural)
Bourgogne-Franche-Comté	DREAL
	DRAAF
Bretagne	Réseau Rural Régional (Conseil régional)
Centre-Val-de-Loire	ARS
	Conseil régional
	DRAAF
Corse	ARS
	DRAAF
	DREAL
Grand Est	Conseil régional
	DRAAF
Guadeloupe	DAAF
Guyane	
Hauts-de-France	Chambre régionale d'agriculture
	DRAAF
Île-de-France	ARS
	Chambre régionale d'agriculture
	DRIEE
La Réunion	DAAF
	DEAL
Martinique	Collectivité territoriale
Mayotte	Réseau rural régional
Normandie	DREAL
Nouvelle-Aquitaine	Chambre régionale d'agriculture
	DRAAF
	DREAL
	Réseau rural régional
Occitanie	Conseil régional
	DRAAF
Pays-de-la-Loire	ADEME
	Chambre régionale d'agriculture
	Conseil régional
Provence-Alpes-Côte-D'azur	ARS
	DRAAF
	Réseau rural régional (conseil régional)

Annexe 3 : Les institutions interrogées dans le cadre des entretiens (par régions)

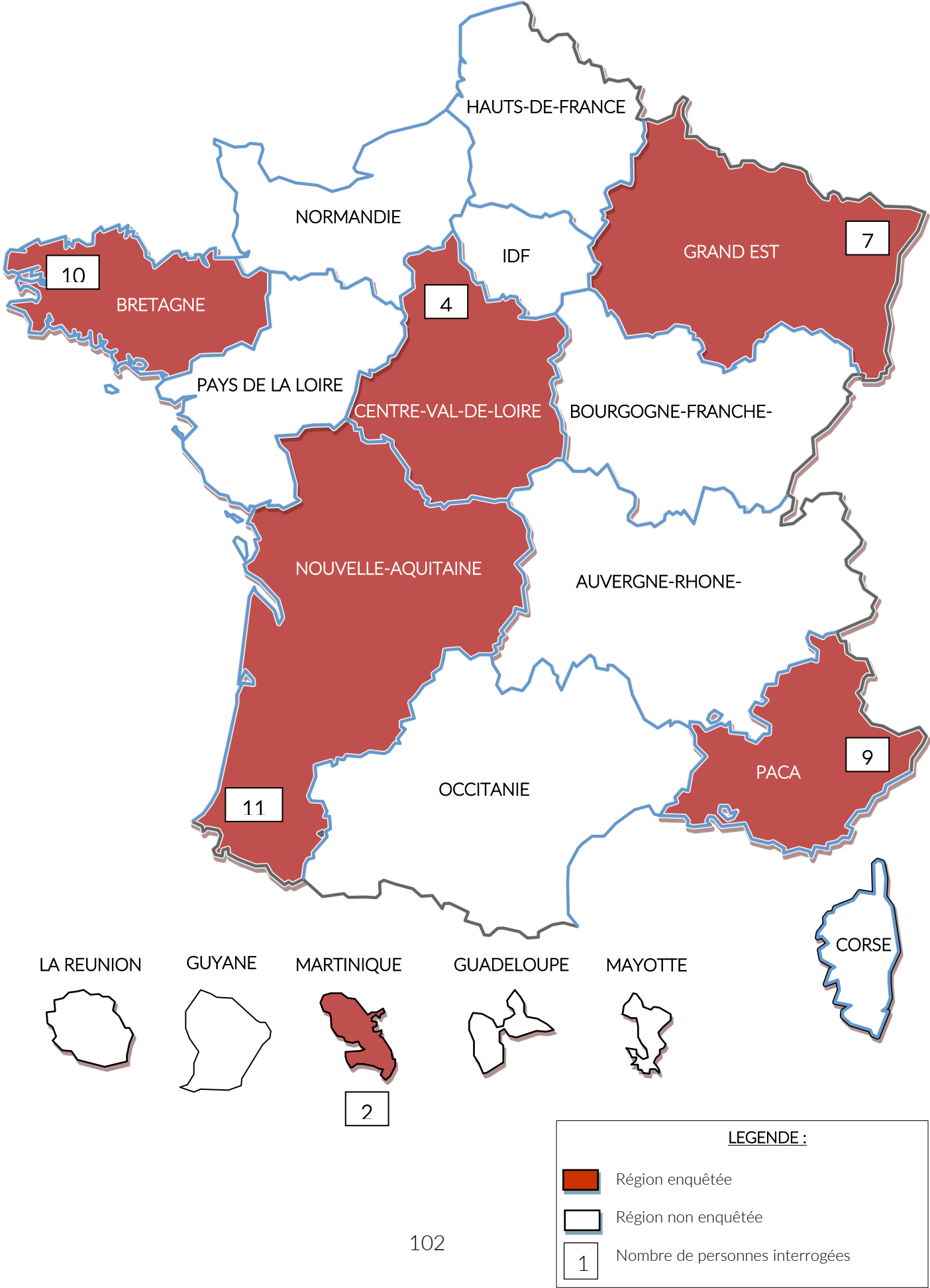
Région	Institution
Bretagne	ADEME Bretagne
	Agro Campus Ouest
	BRUDED
	Chambre régionale d'agriculture
	Conseil départemental du Finistère
	Conseil régional
	CPIE Belle-Ile-en-Mer
	CPIE Morlaix
	DRAAF
	Lorient Agglomération
Centre-Val-de-Loire	CIVAM du Carroir
	Conseil régional
	DRAAF
	Tours Métropole
Grand Est	Chambre régionale d'agriculture
	Citoyens & Territoires
	Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
	DRAAF
	Multipole Sud Lorraine
	PETR Pays Barrois
Martinique	Collectivité territoriale de Martinique (et DAAF)

Nouvelle-Aquitaine	ARS
	Bordeaux Sciences Agro
	Conseil départemental de Charente-Maritime
	Conseil régional
	CREPAQ (x2)
	DRAAF
	DREAL (x2)
	Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine
	Territoire du Grand Bergeracois
Provence-Alpes-Côte-D'azur	Chambre régionale d'agriculture (<i>terrain</i>)
	Commune de Châteauneuf
	Conseil régional (x2)
	Métropole Aix-Marseille (x2) (<i>terrain</i>)
	Parc Naturel Régional du Lubéron (<i>terrain</i>)
	Pays d'Arles
Autres	CGDD
	IUFN
	Un Plus Bio

Annexe 4 : La trame de l'entretien

Parties	Questions
1/ Identification	<i>Pourriez-vous vous présenter s'il vous plaît ?</i>
2/ Votre institution, votre travail et les PAT	<i>Si vous deviez définir un Projet Alimentaire Territorial, comment le définiriez-vous ?</i>
	<i>De quelle façon votre institution accompagne-t-elle les PAT ?</i>
3/ L'échelon régional, l'échelon local et les PAT	<i>Quels sont les acteurs investis dans la thématique de l'alimentation durable dans votre région ?</i>
	<i>Selon vous, que peut apporter l'échelon régional aux PAT ?</i>
	<i>D'après vous, en ce qui concerne les PAT, comment peut-on faire la liaison entre le niveau local et le niveau régional ?</i>
4/ Le futur du RnPAT	<i>Quelles sont les principales utilisations que vous faites du RnPAT ?</i>
	<i>Comment voyez-vous l'articulation entre le RnPAT et l'échelon régional ?</i>
	<i>Avez-vous des éléments à rajouter ?</i>

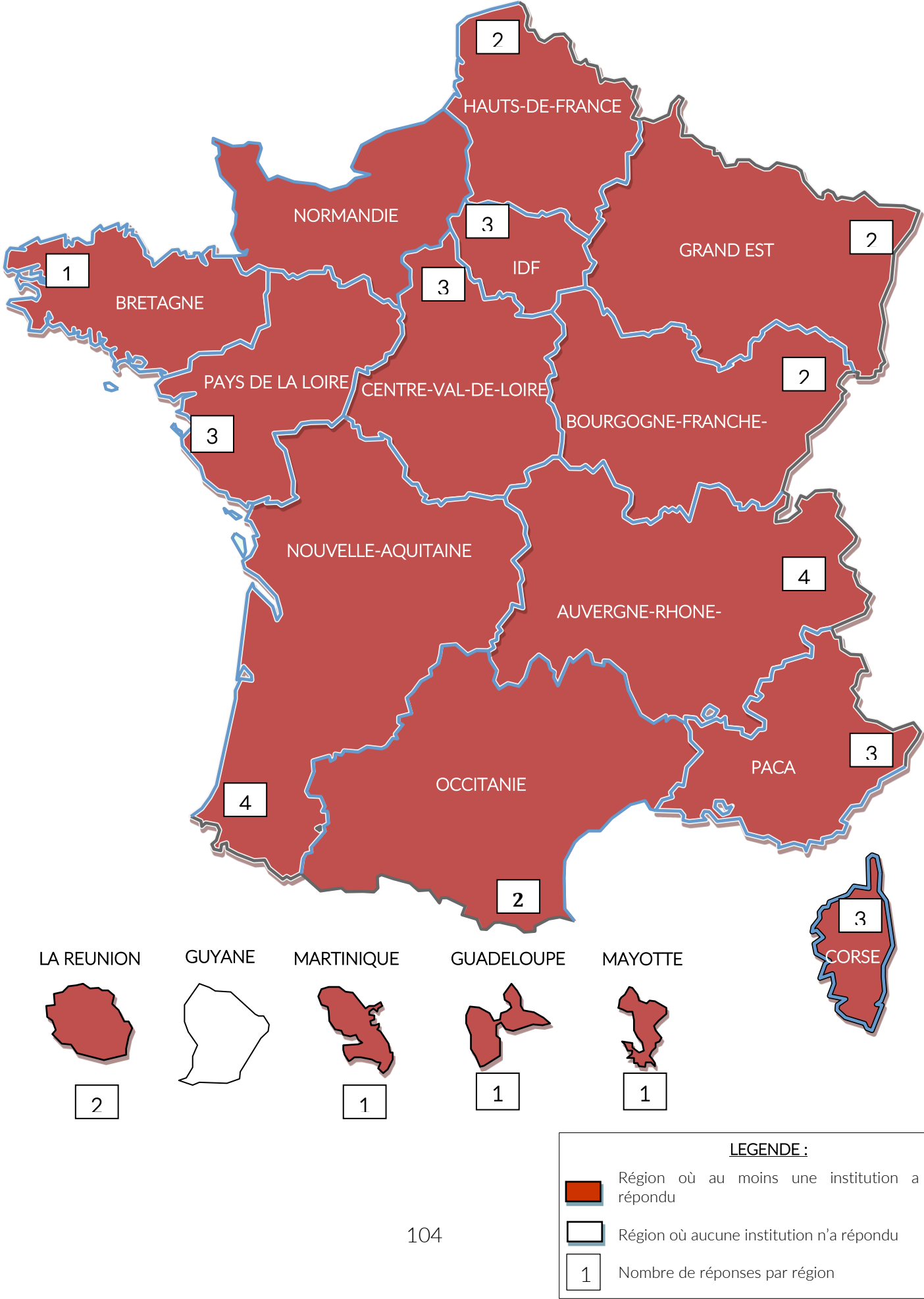
Annexe 5 : La carte des régions enquêtées dans le cadre des entretiens



Annexe 6 : Les institutions qui n'ont pas répondu à nos sollicitations pour un entretien (par régions)

Région	Institution
Centre-Val-de-Loire	Chambre régionale d'agriculture
	Réseau InPact Centre
Grand-Est	Région
Nouvelle-Aquitaine	Chambre régionale d'agriculture

Annexe 7 : La carte des régions françaises ayant répondu au questionnaire



Annexe 8 : Les PAT cités dans le questionnaire

Région	Nom du PAT
Auvergne-Rhône-Alpes	Livradois-Forez
	Clermont
Bourgogne-Franche-Comté	Besançon
	Nièvre
	Montbéliard
Bretagne	Lorient
	Rennes
	Belle-Ile-en-Mer
	Finistère
	Concoret
	Brocéliande
	Cornouailles
	Redon Agglo
	Lannion-Trégor
Centre-Val-de-Loire	Tours
	Pays des Châteaux
	Pays Castelroussin
	Pays Loire Nature
Corse	Ornano-Taravu-Valincu
	Pays de Balagne
Grand Est	Mulhouse
	Pays Barrois
	Pays d'Epinal
	Mirecourt
	Meurthe-et-Moselle
	Eurométropole de Strasbourg
	Dannemarie
	PNR Vosges du Nord

Hauts-de-France	Douaisis
	PNR Scarpe-Escaut
	Métropole Européenne Lilloise
	PETR Ternois
	CABBALR
	Région Audruicq
	CC Sud Arthois
	GAL des Flandres
	CA Lens-Liévin
Ile-de-France	Saclay
Martinique	Commune du Prêcheur (<i>diagnostic</i>)
Normandie	CODAH
Nouvelle-Aquitaine	Grand Bergerac
	Bordeaux
	Pays Basque
	Tulle
	Périgord-Limousin
Occitanie	Gard
	Montpellier
Pays-de-la-Loire	Les Mauges
	Nantes Métropole
	Sud Mayenne
	Loire-Layon-Aubance
	Ile d'Yeu
Provence-Alpes-Côte-D'azur	Mouans-Sartoux
	Aix-Marseille-Provence
	PNR du Lubéron
	Commune de Châteauneuf
	Queyras

LEGENDE	
	Région enquêtée
	PAT labellisé
	PAT lauréat de l'appel à projet du PNA national
	PAT soutenu par le PNA régional



Rn PAT

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**

Co-construit et partagé

UN PROJET MULTIPARTENARIAL



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. L'Europe investit dans les zones rurales.

